

Engagements de printemps

L'habituelle palette de nos *Salves* contre les dictatures françafricaines s'adosse à un démontage en règle des réseaux de soutien à Gnassingbé Eyadéma : le politologue Comi Toulabor poursuit dans ce numéro son analyse de la tyrannie togolaise. Une entreprise salubre et courageuse, qui gagnera à trouver des émules pour d'autres « États bandits » néocoloniaux.

Quant à *Survie*, elle est tout entière vouée, d'ici Pâques, au respect de la mémoire du million de Tutsi exterminés au Rwanda lors du printemps 1994. Ce respect est aussi un combat contre les multiples formes de négationnisme et de révisionnisme, de relégation aux oubliettes de l'Histoire et de nos consciences. Un combat qui nous concerne tous, parce que le génocide est le pire des crimes contre l'humanité et que celui de 1994 a constitué l'infraction la plus flagrante (avec le million de victimes de Pol Pot) au « Plus jamais ça ! » qu'appelait la Shoah.

Alors que s'accumulent, tels des charbons ardents, les présomptions de la complicité de la France dans le génocide de 1994, notre pays continue de jouer un rôle clef dans le camp révisionniste. Sa propagande officielle et celle de ses officines s'étaient déjà employées en 1994 à masquer ou inverser la réalité des massacres. Elles sont toujours à l'œuvre, avec de nouvelles ruses et rhétoriques et réussiraient presque, parfois, à nous engluer dans leur mélasse.

Du 22 au 26 mars, la Commission d'enquête citoyenne (CEC, que nous organisons avec l'association Airgrige, la Cimade et l'Observatoire des transferts d'armements) va en revenir aux faits. Elle va scruter les présomptions de collaboration française avec les responsables et auteurs du génocide et entendre des témoins¹. Nous avons quelques raisons d'espérer un appel d'air, une aspiration à la vérité qui pourrait empêcher de refermer le couvercle négateur, et peut-être mieux si la conjoncture s'y prête.

Nos lecteurs devront se contenter de suivre sur Internet² ces cinq journées intenses, la salle où se tiendra la CEC ne permettant guère d'accueillir que la Commission, les témoins, les journalistes et une équipe de techniciens de l'audiovisuel. Car les travaux de la CEC seront intégralement enregistrés, ce qui permettra de les restituer sous diverses formes - écrit, son et image. Le prochain numéro de *Billets* leur sera presque entièrement consacré, et vous parviendra donc avec quelque retard.

Le 27 mars, un colloque à l'Assemblée nationale (*Rwanda 1994 : la République française et le génocide*) posera la question : comment a-t-on pu en arriver là ? Il sera ouvert au public, mais les places sont peu nombreuses : il est impératif de s'inscrire à l'avance³ et d'avoir confirmation.

Avant et après cette semaine, nous organisons ou participerons à de multiples débats et manifestations, en province et en région parisienne. Le 7 avril en particulier, 10^e anniversaire du début du génocide, nous participerons aux cérémonies prévues par les associations de rescapés et de parents des victimes.

1. Il n'est pas trop tard pour nous proposer des documents ou des témoignages.

2. <http://www.enquete-citoyenne-rwanda.org>

3. survie@wanadoo.fr ; ou par fax : (0)1 44 61 03 20.

François-Xavier Verschave

SALVES

Côte d'Ivoire : la paix pour bientôt ?

La récente actualité liée au séjour parisien du président Laurent Gbagbo a été commentée par bon nombre d'analystes. Elle recèlerait selon eux de nombreux signes et faits attestant que les choses évoluent dans le bon sens : le Président "comblé" s'est réconcilié, dans un même mouvement, avec l'ensemble de la Chiraquie, avec ceux des dirigeants socialistes qu'agaçait l'appui inconditionnel (trop ostentatoire et visible !) de Guy Labertit et quelques autres camarades à un régime accusé d'avoir fait le lit de l'ivoirité, et surtout avec les magnats français qui reprennent la haute main sur l'économie ivoirienne. Laurent Gbagbo, qui pourfendait à juste titre la Françafrrique, a donné tous les gages possibles aux entreprises françafricaines¹. Pour mieux différer les enjeux de citoyenneté ?

On aurait aimé partager le bel optimisme, quasi unanime, des commentateurs de cette visite présidentielle. Le réalisme invite toutefois à "ouvrir les yeux" pour constater que de gros nuages s'amoncellent dans le ciel ivoirien : "la fracture politique", à présent publique, entre les factions rivales des Forces nouvelles pourrait présager un retour à une situation d'hostilités généralisées. Les récents propos d'une des tendances des ex-rebelles font en effet peser une lourde hypothèque sur le processus de désarmement, difficilement obtenu et mis en œuvre.

Face à cette évolution inquiétante, les principaux animateurs de la classe politique ivoirienne ne semblent préoccupés que par l'élection présidentielle de 2005, comme en témoignent les annonces de candidatures des uns et les combats fratricides intra-partidaires des autres. Cette échéance électorale est devenue le point de cristallisation du débat politique dans un contexte où les conditions pour le bon déroulement de ce scrutin restent encore à bâtir.

Dans ce contexte, on peut se demander si la tournée de « remerciements au peuple ivoirien » de Laurent Gbagbo est une initiative politique en faveur de la paix ou si ce n'est rien d'autre que le lancement par le camp présidentiel de la campagne pour l'élection de 2005, en exploitant à fond (c'est de bonne guerre !) les dissensions qui minent ses protagonistes.

Dans une situation normalisée, on ne devrait rien trouver à redire à un acte politique, somme toute ordinaire, d'un chef d'État dans l'exercice de ses fonctions. L'ambiance encore tendue dans le pays amène à se questionner sur l'opportunité de cette « tournée présidentielle ». D'où cette interrogation qui vient spontanément à l'esprit : Gbagbo veut-il se rendre à Bouaké pour signifier que

Bouaké doit se rendre à Gbagbo ? Telle est la question de l'heure. Une question qui interpelle tous ceux dont la nationalité est mise en cause, et tous les partisans de la paix en Côte d'Ivoire ! [SMS]

1. « L'exploitation du terminal à conteneurs dans le port d'Abidjan a été récemment confiée au groupe Bolloré, les concessions délivrées à Bouygues pour la distribution de l'eau et de l'électricité ont été reconduites. Le "roi du béton" serait même en passe de récupérer le marché de construction d'un troisième pont à Abidjan, qui semblait pourtant promis à une firme chinoise. Quant à Vinci, l'autre grande entreprise française de BTP, elle hérite, entre autres, de la construction du palais présidentiel à Yamoussoukro. » (*Jeune Afrique/L'Intelligent*, 08/02). Même la Banque mondiale s'est offusquée de l'absence d'appels d'offres...

Affaire des 353 disparus du Beach de Brazzaville : l'envers d'une accélération

Depuis le début de l'année, l'affaire des disparus du Beach connaît une accélération dont la manifestation visible est le lancement d'un mandat d'arrêt international contre le général Norbert Dabira et la conférence de presse animée à Paris par le colonel à la retraite Marcel Touanga, président du collectif des familles de victimes, un des acteurs les plus importants de cette grave affaire.

Cette conférence de presse, organisée le 22 janvier au CAPE (Centre d'accueil de la presse étrangère) à la Maison de la Radio, a permis, à défaut d'événements nouveaux, de mettre en lumière l'intervention dans l'affaire de M^e Philippe Missamou, un avocat congolais et d'Amnesty International.

L'ouverture d'un nouveau front juridique à côté de celui – efficace – déployé par la FIDH et M^e Patrick Baudouin, loin de diviser le camp de la partie civile, peut toutefois se lire comme le reflet d'une situation politique en pleine ébullition au Congo-B.

En effet, les rumeurs alarmantes sur la santé de Sassou III ¹, de plus en plus insistantes à Brazzaville, et les incertitudes qu'elles soulèvent en cas de vacance de pouvoir alimentent des scénarios de possible recombinaison au sein de la classe politique.

Pour parer lui-même à cette éventualité, Sassou III penserait à une succession intra-clanique, voire familiale. À ce sujet, des noms de successeurs potentiels commencent à circuler : Edgar Nguesso, Jean-Dominique Okemba, Willy Nguesso, Edith-Lucie Bongo née Nguesso, respectivement neveu et fille du président congolais.

Pour le clan du PCT ² et ses apparentés, c'est l'occasion de sonner la charge, de constituer un large front politique anti-Sassou regroupant tous les caciques du Parti, à savoir Ambroise Noumazalaye (président du Sénat), Pierre Nzé, Jean-Marie Tassoua (alias général Giap), Mathias Ndzon, Claude-Ernest Ndalla...

Ce clan, l'un des vainqueurs de la guerre du 5 juin 1997, est aujourd'hui écarté des leviers importants du pouvoir. Il veut faire endosser au clan de Sassou III la responsabilité de l'affaire des disparus du Beach dans laquelle lui-même ne serait pas impliqué. D'où la pression qu'il exerce au niveau interne pour que la lumière soit faite sur cette affaire (cf. *La Lettre du Continent* du 08/01). Pression qui a trouvé des relais immédiats au sein de l'opposition dite parlementaire avec le député Joseph Kignoumbi Kia Mboungou et M^e Ambroise Malonga. Ce dernier, ancien avocat de l'État congolais sous Sassou I, proche de... M^e Philippe Missamou, aurait des accointances avec l'actuel ministre de la Justice M^e Martin Mbemba – lequel a toujours pris officiellement la position paradoxale de se mettre à distance de cette affaire, comme pour mieux s'en servir le moment venu.

Pour coller à l'air du temps et sortir de l'impotence de sa famille politique, l'UPADS, l'ex-ministre des Finances Mougounga Kombo Nguila ³ vient de s'engouffrer dans cette brèche au cours d'une conférence de presse tenue à Paris le 4 février.

Dans ces conditions, l'affaire des disparus du Beach apparaît comme le catalyseur de la recombinaison politique en cours : toutes les factions s'en servent pour se repositionner. À cet égard, la stratégie de "pas à pas" mise sur pied par la FIDH depuis le dépôt de la plainte devant le juge de Meaux, qui a montré son efficacité, est préférée aujourd'hui à celle organisée autour de M^e Missamou, derrière lequel se profileraient certains acteurs...

Face aux intrigues qu'affaiblit la rivalité des ambitions, Sassou III tente pour sa part une recombinaison militaire : les Nsilulu, les quelques miliciens du pasteur Ntumi qui se sont déployés avec armes et munitions dans les quartiers proches de la future résidence de leur chef à Bacongo et dont le chef de file Gazardio (frère de Ntumi) vient d'être promu par Sassou Commissaire à la Réinsertion sociale (*La Rue meurt* du 16/12/2003), pourraient faire jonction avec ses Cobras de Tchamitso ⁴ pour contrer une unification possible des oppositions.

Pour le pouvoir politique français, l'affaire des disparus du Beach était une épine dans le pied. Mais la conjoncture tissée par l'accélération de cette affaire lui offre la possibilité de déplacer le problème de Meaux à Brazzaville et de l'y confiner dans une dimension congolo-congolaise. Pour l'instant, on caresse un rêve dans le camp français : à défaut d'obtenir le dessaisissement du juge de Meaux, on espère, au travers de cette accélération qu'on encourage, une (fatale) dissension au sein du front citoyen des parents des victimes.

Cela sonnerait le glas de leur combat pour la condamnation des responsables de ce crime atroce. Or c'est en maintenant cette affaire dans le giron de la conscience universelle citoyenne qu'elle trouvera peut-être une résolution judiciaire et non en concourant à son enfermement dans une espèce de "nationalisme" obsolète qui voudrait que des crimes commis au Congo soient forcément jugés dans ses frontières. L'affaire des disparus du Beach est un crime contre l'humanité. À ce titre, elle relève de la conscience de l'humanité, une et indivisible. [CL]

1. Le troisième habillage juridique de la dictature de Denis Sassou Nguesso, depuis l'élection présidentielle truquée de 2002 (après un premier règne de fait et la restauration putschiste de 1997).

2. Parti congolais du travail, ex-parti unique. Denis Sassou Nguesso en est issu, mais il lui est reproché de ne pas assez "partager".

3. L'UPADS est le parti de l'ex-président Lissouba. Pour jouer sa partition personnelle, l'ex-ministre Mougounga Nguila s'appuie sur une association, le CERDEC (Centre d'études pour le retour de la démocratie au Congo).

4. À 5 km d'Oyo, à Tchamitso, Sassou Nguesso dispose d'une importante réserve milicienne formée depuis 1992 et composée uniquement d'éléments de sa tribu. Selon toute vraisemblance, ces éléments qui lui obéissent directement assurent le premier cordon de sa garde rapprochée. Ils ont, selon nos sources, la gâchette très facile.

Torture au Togo selon une source crédible

Le cadavre ensanglanté de Tenqué Komikouma, dit Amou Kouma (président du Comité de développement du village de Dzolo), arrêté le 7 janvier dans la ville de Kévé (située à 50 km au nord de Lomé), a été retrouvé cinq jours plus tard à côté de la citerne du

commissariat de police de la ville. Le corps porte des traces de torture : testicules broyés, coudes fracassés...

Selon notre source, l'arrestation a été effectuée sur ordre du chef du canton de Dzolo. Komikouma l'empêchait de dilapider des fonds destinés à l'entretien d'installations publiques. D'après la police, Komikouma aurait été arrêté pour avoir frappé un épileptique puis se serait suicidé en se jetant dans la citerne. Toujours selon notre source, Komikouma aurait été dénoncé aux forces de l'ordre comme étant un opposant au régime de Lomé et liquidé comme tel. Pour la famille du supplicié – objet de pressions pour que l'enterrement ait lieu au plus vite –, l'état du corps exclut la thèse du suicide. On la comprend.

La Ligue togolaise des droits de l'Homme semble être en mesure de confirmer cette information et plusieurs journaux togolais en ont fait état. *Togo as usual*. [SC]

Que d'humanitaire !

Le ministre français des Affaires étrangères, Dominique de Villepin, s'est rendu au **Tchad** le 19 février, puis au **Soudan** dès le lendemain. Selon le Quai d'Orsay (déclaration du 17/02), il « s'entretiendra avec le président tchadien Idriss Déby de la situation au Darfour » (région à l'ouest du Soudan en rébellion contre le pouvoir de Khartoum), « fera le point de la situation humanitaire » (de quelque 100 000 Soudanais ayant fui le conflit vers le Tchad) et « saluera le rôle de facilitateur [du Président Déby] dans la sortie de crise et les efforts de médiation qu'il a menés depuis [son] origine ».

Quelques jours avant le départ du ministre, l'Agence française de développement (AFD) a signé avec le Tchad une convention destinée au financement du secteur tchadien de l'énergie à hauteur de quatre millions d'euros. « Cette nouvelle convention témoigne du soutien que la France apporte au gouvernement tchadien dans la mise en œuvre de son programme de redressement économique et financier qui allie mesure d'assainissement des finances publiques, réformes structurelles, lutte contre la pauvreté et bonne gouvernance », communique l'AFD ¹.

Selon nos informations, la Société tchadienne d'eau et électricité est un trou sans fond de détournements et d'impayés de l'État. Ce ne sont pas des ragots, Monsieur de Villepin, nous ne buvons pas à n'importe quelle source. Seriez-vous influencé par la Banque mondiale, dont le vice-président, Callisto Madavo, a salué les excellentes relations que la Banque entretient avec le Tchad (voir : *Ils ont dit*) ? Nous vous avons déjà conseillé de prendre langue avec les associations tchadiennes de défense des droits de l'Homme pour une mise à niveau de vos connaissances concernant la réalité de la situation (incontestablement exécration) de ce pays et de sa population. Mais vous ne voulez rien entendre.

Au Soudan, le ministre fera également le point sur la situation humanitaire au Darfour, puis il visitera « un quartier défavorisé peuplé de personnes déplacées, sur les lieux d'un projet d'adduction d'eau financé par la France ». Que d'humanitaire ! Sur fond de concurrence des firmes pétrolières américaines et française, impatientes de s'engager dans la bagarre pour les barils que des régimes totalitaires handicapent de leurs trop voyantes exactions ².

P.S. : Sauf erreur de notre part, Monsieur de Villepin ne s'est pas entretenu avec le président Déby des graves exactions commises sur la personne de Vatanhah Tchanguis, directeur de la radio privée Brakos (émettant à Moissala, situé dans le Moyen Chari à 600 km au sud de la capitale), pour avoir interviewé un homme politique de l'opposition. L'association Journalistes en Danger (JED), qui a dénoncé cette agression, pourrait aussi informer le ministre sur le fait que l'Afrique est au moins aussi mûre que lui pour la démocratie. Elle attend d'abord des pays comme le nôtre qu'ils cessent de « faire le point sur des situations humanitaires » avec des énerguèmes qui l'empêchent de la construire, à leur façon. [SC]

1. AFP, 16/02

2. Sur cette question, voir l'excellent article de Monique Mas, *Diplomatie pétrolière*, www.rfi.fr 19/02.

À nos lecteurs

La mobilisation de Survie dans la préparation de la Commission d'enquête citoyenne sur les responsabilités de la France dans le génocide de 1994 au Rwanda va entraîner **un retard d'une dizaine de jours dans la livraison du prochain numéro de *Billets***, outre celui-ci. Il sera presque exclusivement consacré à la retranscription des moments les plus importants de la CEC. Nous espérons votre compréhension.

Main basse sur l'argent des pauvres

Depuis novembre 2003, la Caisse d'épargne postale du **Cameroun**, organisme d'État, est en faillite. Le pot aux roses a été révélé quand les trésoriers des tontines ont voulu faire des retraits pour les fêtes de fin d'année. Ils se sont heurtés au refus des guichetiers de décaisser les sommes demandées. C'est un véritable désastre pour des milliers de petits épargnants, qui sont spoliés de leurs économies. Dans la ruée vers les guichets, avec l'espoir de retirer ne serait-ce qu'une toute petite somme, certains ont même perdu leurs livrets. On leur disait de les déposer afin de prendre rang pour un retrait ultérieur. Quand ils revenaient, le livret était introuvable.

On n'imagine pas la désolation répandue chez les plus modestes par cet état de banqueroute, qui ne semble gêner personne dans les hautes sphères nationales et internationales. Ce n'est pas à la Poste en effet que les milliardaires mettent leurs avoirs. Il semble que l'État camerounais, en mal de trésorerie, ait puisé dans les liquidités de la Poste, comme il l'avait déjà fait dans celles de la caisse de retraite (CNPS), sans se gêner. Cet assèchement des caisses de l'État, alors que le Cameroun venait de bénéficier du versement de fonds importants au titre de pays pauvre très endetté, coïncide avec les départs massifs de valises d'espèces signalés en octobre et novembre 2003.

L'impudente voracité de la mafia au pouvoir ne connaît pas de limites. Escroquer le Camerounais de base, le priver du fruit d'un labeur et de privations héroïques, après avoir bradé toutes les richesses nationales, c'est le dernier en date des crimes d'un régime dont Chirac chouchoute le Président. Il vient en effet de le rencontrer à Genève. Se sont-ils fait des confidences sur la meilleure façon de remplir les caisses de son parti pour l'un, les siennes propres pour l'autre, aux dépens de la masse de leurs concitoyens impuissants ? [OT]

Il y a des actes qui sont plus éloquentes que bien des discours. Il faut commémorer celui d'un jeune Camerounais inconnu. Le jeudi 22 janvier, son rêve de quitter le **Cameroun**, par tous les moyens, n'a duré que l'instant du décollage de l'avion qui devait le conduire de "l'autre côté". Juste au bout de la piste d'atterrissage de l'aéroport, quelques instants seulement après le décollage d'un appareil en partance pour Djeddah en Arabie Saoudite, il a été retrouvé mort, fracassé. Ce n'était qu'un petit garçon, une douzaine d'années a-t-on dit, mais à sa façon, radicale, il a dit non à la vie misérable qu'il menait dans son pays. De toute façon, eût-il réussi son évasion du bagne, que Michel Rocard l'eût attendu à l'arrivée : « Mon cher, on ne peut pas accueillir toute la misère du monde ! Réjouissez-vous plutôt d'avoir un Président aussi efficace et intelligent ! »... [OT]

Wade en reculade

Nous signalions dans notre numéro précédent que le président sénégalais Wade avait porté plainte à Paris contre l'un des premiers membres de la rédaction de *Billets*, Almamy Mamadou Wane, et son livre *Le Sénégal entre deux naufrages ?* (L'Harmattan, 2003).

C'est du moins ce qu'affirmait l'agence PANA le 17 janvier, une nouvelle largement reprise par les médias sénégalais et jamais démentie... avant le 5 février. Il a fallu 19 jours de réflexion au porte-parole du Président pour démentir formellement ce dépôt de plainte. Un démenti devenu inutile puisque l'action en diffamation serait intervenue bien au-delà du trimestre de prescription légale.

Formé dans les mêmes vases communicants que Jean-Pierre Raffarin, l'ultralibéral Wade est un spécialiste de l'effet d'annonce et du ballon d'essai. Il a pu mesurer, jusque dans *Billets*, que l'accusé n'était pas sans témoins, ni appuis, ni défenseur : M^e Antoine Comte. Le nom de ce dernier a dû lui rappeler la désastreuse opération de communication judiciaire de ses confrères Bongo, Déby et Sassou Nguesso, en 2001-2002. Wade a donc préféré reculer. Un moindre mal, de son point de vue.

Subsiste cependant la plainte contre Almamy Wane du ministre d'État sénégalais Cheikh Tidiane Sy, ancien conseiller de Mobutu, sur des passages qui ont trait aux financements françafricains de Wade. Toujours à Paris. Si le ministre ne retire pas sa plainte, le débat public sur les antécédents du wadisme aura bien lieu. [FXV]

Corruption trop ordinaire : les pots-de-vin de Saddam Hussein ont-ils acheté de hauts responsables français ?

Communiqué de Survie, le 28/01

La publication dimanche 25 janvier par le journal irakien *Al Mada* d'une liste de 270 bénéficiaires de cadeaux pétroliers de Saddam Hussein, dont 11 Français, n'est sans doute pas innocente : elle peut servir les intérêts américains. Mais elle correspond à des pratiques trop éprouvées, en Afrique et ailleurs, pour que l'on ne considère pas ces allégations. D'autant que, selon *Le Parisien* de ce jour, deux personnes confirmeraient ces pratiques.

Patrick Maugein, intime de Jacques Chirac et grand intermédiaire dans le commerce des matières premières, a-t-il, via sa société Traficor, reçu un permis de vente de 25 millions de barils, permettant de dégager une commission de 1 à 2 cents le baril, soit entre 250 000 et 500 000 dollars ? Charles Pasqua dément de son côté avoir bénéficié d'une dotation de 1,7 million de barils (entre 17 000 et 34 000 dollars de commission), mais son démenti est affaibli lorsqu'il prétend ne s'être jamais mêlé de commerce pétrolier. L'ambassadeur Jean-Bernard Mérimée, qui représenta la France à l'ONU au moment du génocide de 1994 au Rwanda, a-t-il reçu un permis de vente de 3 millions de barils, soit entre 30 000 et 60 000 dollars de commission ?

Ces allégations sont suffisamment graves pour ne pas être laissées dans l'ombre. Les y laisser serait accréditer la thèse d'une corruption ordinaire d'une partie des décideurs français. Il serait inconcevable que la justice française n'ouvre pas une enquête.

Trafigura dans la figure

Bien plus que par les emplois fictifs assumés par son dauphin Juppé, **Jacques Chirac** pourrait être menacé par les révélations sur les cadeaux pétroliers reçus et les trafics pétroliers initiés depuis l'**Irak** de Saddam Hussein. Via notamment la société néerlandaise Trafigura, liée à son proche ami **Patrick Maugein**¹. Le nom de ce sulfureux trader de matières premières est agité comme une grenade dégoupillée par tous les personnages cernés d'un peu trop près par la justice française, tel Loïk Le Floch-Prigent. D'un air de dire : « Tirez-moi de ce pétrin ou je balance tout ! ».

Trafigura a été mêlée au commerce illégal de pétrole iranien. L'une de ses filiales aux Îles Vierges a commissionné pour 1 million de dollars la société bahaméenne Ibex, dotée d'une filiale dans le Val d'Oise (*L'Express*, 21/03/2002) – des dollars détournés du programme onusien « pétrole contre nourriture ». Le fisc français a commencé une enquête... qui s'est providentiellement ensablée.

Maugein, explique *Le Canard enchaîné* (04/02), était l'émissaire à Bagdad de l'empereur des traders, le sulfurissime Marc Rich, naufrageur, entre autres, de l'ex-URSS et de quelques pays africains. Il « s'est imposé, dans les années 90, comme l'un des intermédiaires du groupe Elf à Bagdad. Plus tard, [le PDG d'Elf] Philippe Jaffré [...] s'était rapproché de cet ami de Chirac pour s'attirer les bonnes grâces de l'Élysée ».

Le plus gros bénéficiaire français des largesses de Saddam (47,2 millions de barils, avec une commission de l'ordre de 5 millions de dollars) est un certain M. « X », dont le journal *Al Mada* cache « volontairement » le nom. Sachant qu'à l'Élysée le message sera reçu sur 5. « *Un vent de panique y a soufflé* » après l'article d'*Al Mada*, a confié un « initié » à Vincent Hugué, de *L'Express* (12/02). Les maîtres américains de l'Irak auraient-ils trouvé des documents vraiment compromettants ?

Trafigura a aussi beaucoup œuvré au Congo-Brazzaville, au bénéfice du régime restauré de Denis Sassou Nguesso. Un autre très grand ami pétrolier de Jacques Chirac...

Le 27 janvier à Paris, surlendemain des révélations d'*Al Mada*, le même Chirac planchait face aux multinationales du « Pacte mondial » suscité par Kofi Annan : « Il faut que cessent ces scandales qui ébranlent nos économies et la confiance de nos concitoyens, il faut des normes financières internationales qui accroissent la clarté et la comparabilité des comptes ». Faut-il aussi permettre aux juges d'enquêter sur les fortunes françaises délictueuses abritées dans les paradis fiscaux ? [FXV]

1. Patrick Maugein a pris la peine d'envoyer une lettre au *Canard enchaîné* (11/02) pour démentir ce lien. Ce qui suppose que l'imputation dudit lien est infamante... Or il admet dans ce même courrier que son frère et partenaire Philippe « a été consultant dans cette société à partir de 2003 ». Alors, il faut choisir : ou bien cette société est honorable, et ce n'est pas la peine de se cacher d'y avoir de vieux amis ; ou bien elle ne l'est pas, et ce n'est pas prudent d'y laisser traîner le frère d'un intime de l'Élysée. [AG]

Les *Informations européennes*¹ nous ont appris, en juin 2003, que la Commission européenne travaille depuis l'an dernier à redéfinir les règles d'une « loyale concurrence » entre les deux sociétés internationales de clearing (compensation), Clearstream et Euroclear, qui font transiter les dizaines de milliers de milliards de dollars de la « haute finance ». Ceci revient à se voiler les yeux sur les vices congénitaux d'une appropriation privée, par ces deux firmes, des centres d'interconnexion de la mondialisation financière et donc à légitimer leur rôle d'officines juridiques du blanchiment d'argent, de l'évasion fiscale et de la corruption politique².

Selon le communiqué, la Commission a informé les deux sociétés « des doutes qu'elle nourrissait à leur égard pour ce qui est de la concurrence ». Clearstream serait principalement au cœur du litige. L'histoire débute en avril 2002 quand le commissaire européen à la concurrence Mario Monti lance une procédure contre Clearstream : par le passé, la société luxembourgeoise n'aurait pas traité tous ses clients sur un pied d'égalité.

C'est un grief venant d'Allemagne qui incite la Commission à proposer des modes de régulation. Clearstream y a le dessus sur sa concurrente, car pour recourir aux prestations de Clearstream depuis l'Allemagne, les titres allemands doivent être impérativement logés auprès de Clearstream Banking AG, dépositaire central de titres allemands. La Commission souhaite mettre fin à ce monopole.

Si on se réfère cette fois aux informations révélées par le *Financial Times Deutschland* du 24 janvier³, Clearstream Banking AG, liée à la Bourse allemande (*Deutschen Börse*), aurait profité en outre de sa position pour gêner sa concurrente belge Euroclear dans son accès au marché allemand des actions. C'est là-dessus que le quotidien financier insiste. « La Commission veut, à l'encontre de cette situation, lever les barrières à la concurrence pour les opérations transfrontalières de compensation et de règlement et surtout, de là, donner accès aux marchés nationaux. »

Avouant se trouver confrontée à un cas sans précédent, la Commission a exclu toute forme de sanction et cherche plutôt à préciser les règles du jeu dans cette « filière d'activité ».

Le *Financial Times Deutschland* annonçait le verdict pour janvier, mais comme la presse ne suit que par rares entrefilets interposés ce dossier présenté comme un fait divers, force est de demeurer dans l'expectative.

Le fond de l'affaire nous est de toute façon donné : l'Union européenne cautionne explicitement le système de clearing et se propose comme l'intermédiaire juridique d'une structure « aléale » qui pourtant la submerge. Il est incroyable de voir le droit fonder en dernière instance les structures d'un autre droit qui, tout privé et secret qu'il est, a pour principale vocation de déjouer la loi !

Ceci ne fait qu'encourager Clearstream à étendre ses compétences dans les circuits légalisés et à présenter ses services comme étant désormais indispensables. « Clearstream a créé un partenariat avec la Banque centrale allemande et d'autres banques centrales européennes pour offrir un accès à l'argent de la banque centrale aux courtiers étrangers qui effectuent des transactions transfrontalières à travers le marché allemand.⁴ » Les États de l'Union n'en sortent que plus moribonds.

Les acteurs en cause, financiers, économiques, politiques et technocrates – qui sont tous, à n'en pas douter, de braves et honnêtes capitalistes –, s'emploient donc, et avec la dernière énergie, à confirmer une thèse centrale de la critique de Marx, à savoir que « l'État constitutionnel est celui pour lequel l'intérêt étatique (*Staatsinteresse*) à titre d'intérêt du peuple est seulement formel – mais disponible comme une forme précise à côté de l'État réel [... qui doit] seulement tenir comme réalité formelle. On en a fait une formalité pour flatter le bon goût dans la vie du peuple. Ce trait mélioratif (*ständisch*) est le mensonge légal et sanctionné de l'État constitutionnel, selon lequel l'État traduit l'intérêt du peuple ou le peuple traduit l'intérêt de l'État. Son contenu dévoile ce mensonge. » (*Critique de la philosophie du droit de Hegel*) [AD]

1. Diffusées par la firme d'avocats bruxelloise Astrid Drieskens et Philip Van Doorn, Uettwiller Grelon Gout Canat & Associés (<http://www.uggc-law.be/ebul27.htm>).

2. *Révélation*§, Denis Robert et Ernest Backes, Les arènes, 2001.

3. *Clearstream kommt bei EU-Verfahren ohne Bußgeld davon*.

4. *Clearstream and Bundesbank act to reduce liquidity risk*, <http://www.finextra.com/fullstory.asp?id=10658> : « Clearstream has partnered with the Deutsche Bundesbank and other EU central banks to offer access to central bank money for foreign traders clearing cross-border securities transactions through the German markets. », 26/11/2003.

Il y a dix ans au Rwanda (une année de chronique)
Rwanda : la face cassée de la République (VII)
De l'honneur.
par Sharon Courtoux

Lorsque nos abonnés recevront cette publication, nous serons à moins d'un mois du 7 avril, date à laquelle débuta, il y a dix ans, le génocide des Tutsi rwandais accompagné du massacre de Hutu rwandais opposés à l'accomplissement du crime. Au long des mois, cette chronique a rappelé comment les pays membres d'une communauté réunie dans l'Organisation des Nations unies (ONU) - au sein de laquelle la politique de notre pays est restée ancrée dans le camp des criminels - ont ignoré une réalité manifeste et ont dédaigné leurs plus élémentaires responsabilités.

Durant une longue période avant le génocide, les avertissements qui auraient dû déclencher les modalités de son empêchement, incontestablement réalisable, se sont accumulés dans leur terrible nudité. Pendant le mois de mars 1994, ils ont continué d'affluer aux échelons décisionnels de ce monde figé en son hypocrisie, son cynisme, sa lâcheté, ses silences, ses mensonges, ses « arrangements » : le déshonneur, paré de mille travestissements. De nombreux ouvrages l'attestent, il suffit de maîtriser la lecture et de vouloir savoir pour en connaître¹.

Que ceux qui redoutent de se sentir emportés dans un déshonneur qu'ils n'estiment pas avoir à partager ne craignent rien. L'histoire attend leurs exigences qu'une lumière dévoile la fissure qui s'est ouverte en 1994 sur la face de la République. Pour en sauver l'honneur. Ce que « la France officielle » ne veut pas regarder en face, c'est son honneur atteint. Il n'y a que les citoyens d'un honneur atteint qui peuvent amorcer les travaux de rénovation de la maison et les réparations qui s'imposent.

C'est à cette exigence de vérité et de réparation que s'attellera la Commission d'enquête citoyenne (CEC) du 22 au 26 mars prochain.² En avril, notre publication sera consacrée au rendu de ses travaux. Ils ouvriront sans doute un volet neuf

dans cette chronique qui est aussi une recherche de quelques raisons d'espérer. Sa suite renouera avec l'élucidation de ce qui s'oppose à ce que la France atteigne un universel dont elle se voudrait fondatrice.

En 1998, durant la mission parlementaire sur le Rwanda, un député français confiait : « *Je croyais que l'affaire Dreyfus était de l'histoire ancienne. Avec la mission Rwanda, j'ai vu resurgir intacts les schémas anti-dreyfusards*³ ». Autrement dit, l'honneur de la France et de son armée comptent davantage que la vérité et la justice. Nous partageons avec l'élu ce diagnostic. Aussi savons-nous que la honte ne s'efface que dans l'amende honorable. La France n'est pas le seul pays au monde à s'être déshonoré, plus d'une fois, dans le cours de l'histoire. Mais c'est le nôtre, celui au sein duquel nous pouvons peser plus qu'ailleurs sur ce cours. Il nous revient de le dévier du chemin qui mène à l'abîme. L'un des pires où il a sombré, en 1994. Il faut l'en remonter, pour pouvoir vivre la tête haute.

1. Bibliographie sur www.enquete-citoyenne-rwanda.org

2. Voir ci-dessus l'exposé des motifs de la CEC, Génocide des Tutsi au Rwanda : les Français veulent la vérité sur le rôle de leur pays.

3. Cité par François-Xavier Verschave, *Noir silence*, Les arènes 2000, p. 522.

Exposé des motifs

Génocide des Tutsi au Rwanda : les Français veulent la vérité sur le rôle de leur pays

Commission d'Enquête Citoyenne pour la vérité sur l'implication française dans le génocide

Le 7 avril 2004 verra la célébration du dixième anniversaire du génocide des Tutsi du Rwanda – plus d'un million de civils de tous âges massacrés en 100 jours dans des conditions d'une horreur inouïe, pour le simple fait d'être né Tutsi, ou pour ne pas avoir voulu collaborer au plan d'extermination.

Plusieurs rapports d'organisations internationales et de nombreux ouvrages ont montré que parmi les complicités extérieures, celle de la France a été de loin la plus active. En 1998, une première mobilisation citoyenne a suscité la création, par l'Assemblée nationale, d'une « Mission d'information parlementaire ». Cette approche délibérément « prudente » était déjà une déception : il était demandé une « Commission d'enquête », dotée de moyens nettement plus importants, traduisant une volonté d'aller à la vérité.

Il est très vite apparu que l'initiateur et président de cette Mission, l'ancien ministre de la Défense Paul Quilès, entendait en limiter les résultats. Les témoins souhaitant énoncer des faits précis impliquant une complicité des autorités politiques et militaires françaises ont été écartés des auditions publiques. Certains acteurs de premier plan de cette tragédie, notamment l'ex-capitaine Paul Barril ou les responsables des officines françaises de ventes d'armes, qui n'ont cessé d'alimenter l'armée génocidaire, n'ont pas été auditionnés. Des témoins, visiblement de mauvaise foi n'ont pas été confrontés avec d'autres acteurs du drame qui pouvaient contredire leurs déclarations, ni amenés à témoigner de nouveau devant une mission mieux informée.

Pourtant, une minorité de députés au sein de la Mission voulait la vérité. Cette minorité a fait en sorte que le Rapport de la Mission contienne une mine d'enseignements. La fin des annexes est d'ailleurs à elle seule, implicitement, un véritable réquisitoire. Mais le 15 décembre 1998, court-circuitant les rapporteurs, le président Quilès assume devant les télévisions la conclusion de la Mission : la France n'est « nullement impliquée » dans le déchaînement de violence au Rwanda. Il s'en tient à cette phrase-clef du Rapport : « La France n'a en aucune manière incité, encouragé, aidé ou soutenu ceux qui ont orchestré le génocide. »

Tel est pour le moment le dernier mot de la France. Rappelons que la Belgique, les États-Unis et l'ONU ont demandé pardon au peuple rwandais, contrairement à notre pays, pourtant le plus concerné. Évidemment, la France se refuse officiellement à la moindre réparation envers les rescapés et les familles des victimes.

Nous disposons de nombreux éléments donnant à penser que notre pays a continué d'apporter, alors que l'exécution d'un génocide ne faisait plus aucun doute, un soutien diplomatique, militaire, financier et de propagande à l'appareil génocidaire (le gouvernement intérimaire, l'armée, les milices, reconnus responsables du génocide par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda). Puisque notre Assemblée nationale s'est autocensurée, il faut donc prendre le relais.

Nous, citoyens français, n'acceptons pas cette forme de négationnisme, de manque de contrôle et d'impunité dans notre appareil d'État. Puisque les actes et décisions des autorités françaises sont mis en œuvre en notre nom, nous avons le droit, plus encore le devoir, de veiller à ce qu'ils ne soient pas en contradiction avec les principes fondateurs de la République.

C'est pourquoi nos associations, et un certain nombre de personnalités et de citoyens français, ont décidé de constituer une Commission d'enquête citoyenne, qui examinera du 22 au 26 mars 2004 l'ensemble des éléments à sa disposition faisant peser sur la France le soupçon d'une complicité multiforme avec l'un des plus graves crimes du XX^{ème} siècle.

Cette Commission, composée de personnalités associatives et qualifiées, disposera évidemment de beaucoup moins de moyens que le Parlement ou la Justice – à laquelle elle n'entend en aucune façon se substituer. Mais la modicité des moyens a pour contrepartie l'indépendance, elle est compensée par une volonté inébranlable – qui chez nos députés semble avoir abdicqué devant la « raison d'État ». La Commission s'engage à examiner avec le maximum d'honnêteté et d'objectivité les documents qui seront portés à sa connaissance, à entendre et interroger impartialement les témoins qui accepteront de venir s'exprimer devant elle. Ses travaux seront intégralement enregistrés et publiés.

Elle espère ainsi faire sauter le verrou historique, médiatique, juridique et judiciaire sur la question de la complicité présumée de notre pays. Les conséquences de ce déblocage sont assez évidentes – à la mesure de l'énergie incroyable mise dans le verrouillage. Au-delà de l'indispensable réparation, il s'agit pour nous de comprendre les mécanismes qui ont permis cette complicité, de manière à empêcher des récidives.

Si le négationnisme pourrit l'Histoire et l'Humain, l'indifférence en fait le lit. Et si à l'indifférence s'ajoute l'indifférence, alors jusqu'où ira l'indifférence ?

Rwanda 1994 : La République française et le génocide

Colloque le 27 mars 2004 à l'Assemblée nationale

- Un demi-millénaire de construction du racisme européen
- 1940-1994. Un demi-siècle de complaisances françaises envers le crime de génocide
- Rwanda : un paroxysme dans la longue série des crimes néocoloniaux ?
- L'engrenage : une République sans contre-pouvoirs

Présentation des conclusions provisoires de la Commission d'enquête citoyenne

Parmi les intervenants confirmés : Odile Biyidi, Jean-Pierre Chrétien, Catherine Coquio, Jean-François Dupaquier, Soëuf El Badawi, Olivier Le Cour Grandmaison, Véronique Nahoum-Grappe, Gabriel Périès, Patrick de Saint-Exupéry, Yves Ternon, Comi Toulabor, François-Xavier Verschave.

Inscriptions par e-mail ou par fax : survie@wanadoo.fr ; (0)1 44 61 03 20. Elles seront confirmées en fonction de leur ordre d'arrivée, compte tenu du (petit) nombre de places disponibles.

La France : souteneur de la dictature au Togo.

2^{ème} partie : La Bande et les lobbies

par Comi M. Toulabor, Directeur de recherche FNSP (Fondation nationale des sciences politiques)
CEAN-IEP (Centre d'études d'Afrique noire, Institut d'études politiques) de Bordeaux

2.1 - Chirac-Eyadéma : deux hommes, une même idée de gouvernance affligeante pour l'Afrique

À quand remonte la première rencontre entre Jacques Chirac et le chef de Bande togolais ? Dans les Aurès lors de la guerre d'Algérie à laquelle ils ont participé ? Ou lorsque le premier devint collaborateur de Georges Pompidou à partir de 1962 ? Était-il dans la délégation présidentielle lorsque Pompidou visita le Togo en novembre 1972 ? Ce qui est certain c'est que Chirac s'est affirmé depuis la mort de ce dernier comme le patron de la Françafrique. Il a certainement rencontré à plusieurs reprises le chef de Bande togolais lorsqu'il était maire de Paris, et en sa qualité de président de l'Association internationale des maires francophones (AIMF), il a été reçu comme un chef d'État à Lomé et à Kara à plusieurs reprises. L'AIMF regroupe des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones, c'est-à-dire, pour ce qui concerne le Togo, des bureaucrates corrompus nommés par le chef de Bande qui se moque éperdument de démocratie et d'autonomie locales. Chirac connaissait donc Eyadéma avant de devenir président de la République française et partageait avec lui à peu près la même vision de l'Afrique.

Deux hommes qui se ressemblent assez pour s'assembler

Si le coq hardi gaulois a fait l'ENA, cette grande école où sont produites en série les têtes d'œuf de la bureau-démocratie française, Eyadéma, lui, plus modeste, revendique avec force sa force brute de la nature et son habileté à dégainer plus vite que son ombre.

Ils ont pratiquement le même âge (respectivement 70 et 71ans, bien que le chef de Bande togolais aime afficher 1935 ou 1936 comme date de naissance, ce qui est une pure invention) et la même taille. Leur simplicité franchouillarde et négroillarde en fascine plus d'un, et ils sont nombreux, hommes et femmes, à succomber sous leur charme très campagnard. Les frontières du monde commencent et s'arrêtent en Corrèze chez l'un, et dans la Kozah chez l'autre. Aussi sont-ils fortement attachés à leur terroir d'origine où ils cultivent un corporatisme et un népotisme primaires, doublés d'un cynisme le plus tranquille du monde. La gestion de la Ville de Paris, avec ses nombreuses fraudes électorales et scandales étouffés, est à bien des égards identique à celle du Togo par la Bande. Autant l'ancien maire de Paris a fait de sa ville un repoussoir pour les plus vulnérables, autant le chef de Bande a fait de son pays un véritable cercueil (la forme longitudinale du pays s'y prête) où la vie et la mort se tutoient à chaque instant.

Chef de Bande et aussi ex-agent de la CIA (comme Bongo et Mobutu avec lequel il s'est lié d'une amitié des plus intimes, ceci expliquant cela), placé à la tête de son pays, Eyadéma a fondé la légitimité de son pouvoir plus sur la Françafrique que sur les aspirations de ses concitoyens dont il se contrefiche totalement. Son parti, le RPT (Rassemblement du peuple togolais) est un grand bailleur de fonds privilégié du RPR (Rassemblement pour la République), le parti de Chirac. Remarquons en passant la similitude des sigles ! Quand ce parti s'est transformé en novembre 2002 en UMP (Union pour un mouvement populaire, un sigle que de mauvaises langues ont traduit en « Unis pour manger le pouvoir »), le RPT a envoyé au congrès fondateur son secrétaire général, Koffi Sama, qui cumulait alors cette fonction avec celle de Premier ministre de l'État bandit.

Autant la justice française sait se montrer courtoise à l'égard des hommes politiques (Chirac peut dormir tranquille sur les scandales de la mairie de Paris), surtout lorsqu'ils sont mêlés aux crimes et délits français, autant la justice bandite togolaise a une capacité extraordinaire d'adopter la posture des trois simiens face à la corruption et aux ignominies de la Bande et de son chef : il peut dormir aussi tranquille que son ami ! Faut-il penser que, abonnés aux plus puissants fonctionnaires du numineux qu'ils échangent entre eux

(géomanciens, marabouts, prêtres vaudous, etc.), l'un et l'autre jouissent de la baraka qui annihile la perspicacité et le rationalisme du personnel judiciaire soudainement frappé d'amnésie ? Le grand « Magicien » français, ainsi appelé pour sa connaissance supposée de l'Afrique et du Japon aux « Guignols de l'Info », est certainement un bon mime du grand « Baobab » (nom fort que s'est donné le chef de Bande togolais), cet arbre bourré de mystères ensorcelants des savanes africaines. Dans ce contexte, la « fin de l'impunité » prônée par Jacques Pirate lors de l'Exposition coloniale de février 2003 à Paris relève de la fumisterie et n'est pas pour demain. À moins que l'on veuille voir les deux illustres compères sous les verrous (ce devrait être leur place normale dans des États de droit démocratique) : là, ils seront contraints de changer leur position verticale sur les photos en position horizontale, plus véridique et plus franche, à l'instar des deux chevaux Benetton pacés où la discrimination entre le Noir et le Blanc, le dominant et le dominé, n'est qu'une affaire d'optique

(cf. <http://www.museedelapub.org/virt/mp/benetton/elle1996.html>).

Une même idée de gouvernance affligeante pour l'Afrique

Entre Jacques Chirac et son ami Eyadéma ont existé très tôt une entente et un accord béton sur le mode de gestion de l'Afrique, et plus précisément du Togo. Fin 2003 encore, dans un Quai d'Orsay dirigé par le très élyséen de Villepin, un bureaucrate des lieux, grand connaisseur de la « politique africaine » de son pays, faisait l'éloge du chef de Bande :

« Le Togo est un pays stable dans la sous-région. C'est un bon point pour nous qu'il faut préserver. Regardez, la Côte d'Ivoire est en crise. Nous essayons de nous en sortir en demandant à Kofi Annan de prendre le dossier en main. La Centrafrique risque aussi d'implorer. Alors nous ne pouvons pas permettre d'ouvrir un front de crise avec le Togo. Eyadéma gère bien son pays. Il n'y a pas de problèmes majeurs. On évoque les droits de l'Homme, mais leurs violations ne sont pas aussi massives qu'on nous le dit. Il y a quelques violations, pas très graves, qu'on monte en épingle. Amnesty International est là pour ça. L'opposition est divisée, elle n'est pas unie. Elle est incapable de s'entendre et de parler d'une même voix. Si Gilchrist Olympio vient au pouvoir, il cherchera à venger son père. L'amitié entre Chirac et Eyadéma, oui, mais elle n'est pas déterminante pour expliquer la situation politique du Togo. On parle de corruption, il est difficile de la nier. Mais elle n'est pas aussi importante que cela. Il en existe partout d'ailleurs, chez nous aussi. L'Union européenne doit-elle continuer à maintenir ses sanctions ? Cela a assez duré et ce n'est pas efficace. Les populations togolaises souffrent. Il faut lever ces sanctions. Ce n'est pas la meilleure façon d'amener la démocratie dans ce pays... ».

Ce n'est ni Chirac ni Eyadéma qui tient ces propos. C'est un fonctionnaire du Quai d'Orsay qui parle au chercheur venu comprendre la lecture que son département fait de la situation politique togolaise. Il travaille dans une structure qui se dit « autonome » de la Direction Afrique du ministère des Affaires étrangères et qui mène « une réflexion indépendante ». Pour justifier la position de son pays, il ajoutait que « les pays scandinaves ont une position officielle engagée, mais que derrière la façade ils tiennent des propos racistes que la France n'osera jamais tenir ». En quelque sorte, l'humanisme français hérité des Lumières confronté à l'hypocrisie des pays scandinaves ! Inutile de reprendre point par point ces propos pour en démontrer l'insanité ou l'évidente mauvaise foi.

Notons cependant que ce qui fait le vice congénital de la politique françafricaine, c'est ce manque de courage politique à regarder les faits en face et à prendre les indépendances africaines au pied de la lettre, en continuant à regarder l'Afrique dans le rétroviseur de l'histoire de la France coloniale où une vie africaine n'a aucune espèce d'importance - comme Mitterrand le faisait savoir à propos du génocide rwandais. Depuis de Gaulle jusqu'à Chirac, en passant par Mitterrand, c'est « *Immer daselber!* » comme diraient les Allemands. Il n'est pas certain non plus que sur le plan économique, le chef de Bande fasse des miracles qui lui permettraient à la limite de s'affranchir des droits de l'Homme, comme Chirac l'annonçait à Ben Ali.

Dans ses grandes lignes, l'économie togolaise se présente actuellement avec les traits de visage d'un grand malade : son PIB, de 1 031 milliards de francs CFA en 2002 passerait à 1 075 milliards en 2003. Son taux de croissance est passé de 4,8 % à 3 % au cours de la même période. La dette extérieure passe de 890 milliards en 2002 à 851 milliards en 2003, l'accumulation des impayés entraînant des annulations. Mais elle atteint encore près de 80 % du PIB. Quant à la dette publique totale, elle dépasse 100 % du PIB, et le service de cette dette pompait en 2003 36 % des recettes budgétaires. On pourrait continuer à aligner indéfiniment les chiffres, tout en s'interrogeant légitimement sur leur fiabilité. Car depuis belle lurette, le Togo ne dispose plus de service de statistiques digne de ce nom, et les chiffres sont bidonnés en fonction des intérêts en présence. Ils diffèrent selon que l'État bandit veut s'adresser aux institutions de Bretton Woods, à l'Union européenne, à la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, aux institutions de la CEDEAO, etc. C'est ce qui se passe dans le domaine de la scolarité où les chiffres sont exagérément gonflés pour magnifier l'effort accompli en ce domaine, alors que la réalité est désolante, effrayante et sordide. Il en est de même du sida : on camoufle l'accablante réalité en diminuant considérablement le taux de prévalence pour ne pas faire fuir le touriste !

Cela dit, les difficultés de l'économie togolaise ne datent pas des années 1990, comme le pouvoir bandit le fait accroire en les mettant sur le dos de la démocratisation et de l'opposition. La panne de l'économie togolaise date en réalité du début des années 1980 : le pays n'arrive plus à rembourser les dettes contractées auprès des bailleurs de fonds une décennie plus tôt pour se lancer dans la fameuse « politique des grands travaux », tapageuse et totalement irrationnelle, qui a accouché de tant d'éléphants blancs. Les vestiges de cette période héroïque jonchent encore le sol togolais : aciérie, raffinerie, cimenterie, parcs de tracteurs immobilisés (résultat de la politique agrofondière), hôtels de standing vides, banques imposantes désargentées, etc. Si ce développement albo-éléphantinesque a permis à la classe bandite de s'enrichir grâce aux diverses commissions qu'elle touchait sur ces réalisations monstrueuses, les Togolais, auxquels on faisait miroiter le mirage du « Togo, Suisse de l'Afrique » (ce slogan date d'ailleurs de 1961 avec Sylvanus Olympio), doivent trinquer maintenant pour rembourser toutes ces folies dantesques de la Bande. En tout cas, en 2001, le pays de la Bande est classé au 141^{ème} rang sur 175 pays pour son indicateur du développement humain et se réjouit bruyamment d'avoir surclassé les derniers. Il doit aussi sans aucun doute se réjouir de voir l'espérance de vie à la naissance tomber de 50 ans en 1960 à 39 ans en 2002, et de recevoir de moins en moins d'investissements directs étrangers.

Le grand bénéficiaire de ce développement imaginaire, mafieusement très rentable, n'est-il pas la France françafricaine à travers ses entreprises ? Quand François Charbonnier écrivait d'un air gourmand, dans le journal économique *Les Échos* (8 décembre 1971) que « le Togo [est] un petit pays mais en expansion régulière où les intérêts français restent prépondérants », il n'avait pas tort. Sauf que ce développement bâti sur du clinquant n'avait aucune assise économique solide - comme en Côte d'Ivoire, cette vitrine de la Françafrrique, où des décennies durant l'on a gargarisé le monde du « miracle ivoirien ». Or la Françafrrique, c'est justement l'absence d'éthique, de morale publique. Jacques Pirate et son ami chef de Bande Eyadéma ne peuvent que légitimer cette situation de pillage indécente qui va de soi pour eux.

2.2 - Un chef de Bande au centre de réseaux français

Après quarante ans de pouvoir, plus vieux dictateur au monde après Fidel Castro, le chef de Bande togolais est, malgré lui, au centre de toutes sortes de réseaux d'influence. Il est devenu lui aussi un homme de réseaux dont la capacité de nuisance est redoutée dans les milieux français, tant à gauche qu'à droite. Il semble qu'il connait par cœur (et il en a un !) tous les secrets visibles et invisibles de la V^e République, et surtout l'auteur du tir mortel du 13 janvier 1963, par lequel il tiendrait l'élite franco-française rampant, queue basse, à ses pieds. Dans ces relations de dons et de contre-dons, il a rendu d'énormes services à la Françafrique en tant que médiateur en de nombreuses crises sur le continent, même si ces médiations sont souvent bidon et que l'essentiel se fait ailleurs. Citons rapidement quelques-uns de ces réseaux :

1) Le réseau Foccart le tient par le bout du nez, à moins que ce ne soit le contraire. Après la disparition de son père fondateur, ce réseau s'est mis au service de Jacques Chirac. Ou plutôt ce qu'il en reste : les Fernand Wibaux, Michel Aurillac, Michel Dupuch, Pierre Moussa, pour citer les plus connus. Ils sont encore en activité, soit à la Cellule africaine de l'Élysée, soit comme conseillers de certains potentats français, soit à des fonctions stratégiques dans certaines entreprises franco-françaises, soit en relation avec les services de renseignements comme la DGSE ou la DST, fort actifs à l'ambassade de France à Lomé. Ils servent de grandes oreilles et de grands yeux au chef de Bande togolais, qu'ils informent des tentatives de coup d'État et des activités de l'opposition. Bien que des individus comme le général Jeannou Lacaze et M^e Jacques Vergès, amis et conseillers du chef de Bande, jouent leur propre partition auprès de lui, il n'est pas difficile de les arrimer à ce réseau Foccart.

2) Le réseau Mitterrand animé en son temps par le fils Jean-Christophe (JCM). Ancien correspondant de l'AFP à Lomé avant d'être nommé à la Cellule africaine de l'Élysée en juillet 1983, JCM est devenu l'ami personnel du chef de Bande togolais. Les plus connus des membres de ce réseau sont l'ex-député-maire socialiste Jeanny Lorgeoux, ami de JCM, fréquentateur assidu de Lomé II et promoteur d'affaires louches ; Jean-Pierre Fleury, PDG de Sagai qui contrôle l'agence de communication Adefi International, qui a travaillé sous contrats mirobolants pour peaufiner l'image du chef de Bande à l'extérieur ; Georges Kentzler, ancien président du patronat togolais et actionnaire de Adefi International.

3) Le réseau Pasqua centré sur son fondateur éponyme et son fils Pierre, tous les deux poursuivis par la justice dans des affaires tordues. L'ascension de ce réseau remonte à 1970. Il joue sur les solidarités entre originaires de Corse et du Liban. Nombre de membres du réseau ont été cités dans le scandale Elf. D'autres règnent sur le monde africain des jeux paris et casinos. Parmi les amis français les plus connus des Pasqua père et fils, citons Daniel Leandri, André Tarallo, Jean-Charles Marchiani, Pierre Martini, Robert et Charly Feliciaggi, Jean-Pierre Tosi, Jules Filipeddu. À Lomé, le réseau est en affaire avec les barons de la Bande et leur chef.

Charles Pasqua est lui-même « un soutien indéfectible » du chef de Bande togolais à qui il a rendu une visite remarquable et inopinée à Pya le 21 décembre 1992. Celle-ci intervenait avant les élections présidentielles togolaises de 1993 et les élections législatives en France, alors qu'on était en pleine période de rupture « officielle » de la coopération entre les deux pays. Reçu comme un chef d'État et élevé à la dignité de Grand officier de l'Ordre du Mono, il était venu dire aux Togolais que « *c'est une chance pour le Togo d'avoir eu à sa tête le général Eyadéma. Si la situation ne s'est pas davantage dégradée jusqu'alors, c'est en grande partie dû à ses qualités d'homme d'État et à sa sagesse* ». Depuis, l'amitié entre les deux hommes ne s'est pas démentie.

4) À côté de ces trois principaux réseaux de soutien, existent aussi des électrons libres parfois inattendus Ils peuvent être sériés en trois groupes :

a) Les électrons libres politiques. C'est Michel Rocard, alors président de la Commission du Développement et de la Coopération du Parlement européen, qui dans une note datée du 1^{er} avril 1999 condamne l'opposition togolaise pour son « radicalisme » face à « un pouvoir internationalement reconnu ». Il préconise la reprise de l'aide de l'Union européenne, suspendue depuis 1993, comme « nécessaire en urgence » et « comme une condition de préservation de la paix civile » au Togo. Ceci n'est pas une surprise : celui que l'on considérait comme une conscience morale de la gauche socialiste s'est, dans la crise congolaise, aligné en des termes identiques sur Denis Sassou Nguesso, bourreau de son propre pays. Au Parlement européen existe un petit groupe marginal de députés français qui fait du lobbying pour le chef de Bande togolais, tels Jean-Paul Benoît et Michel-Ange Scarbonchi. Il en est de même à l'Assemblée nationale française (qui contrôle de moins en moins l'Exécutif, s'agissant surtout de la politique française) avec le groupe d'amitié parlementaire France-Togo, présidé par le député UMP Christian Philip. L'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing, jadis grand chasseur dans les réserves animalières du Togo de la Bande, n'a pas oublié à la veille des élections présidentielles de 1993 d'envoyer lui aussi son soutien à son candidat favori. L'ex-ministre de la Coopération Bernard Debré est devenu un familier de Lomé II : ses visites y sont si fréquentes qu'il finit par être considéré comme un fanatique du chef de Bande.

b) Les conseillers en communication. Ils sont astronomiquement rémunérés pour soigner à l'étranger l'image du dictateur bandit. Le chiraquien Thierry Saussez, d'Image et Stratégie, a travaillé pendant longtemps pour le chef de Bande. Jacques Séguéla, le « fils de pub », patron d'Euro-RSCG et vice-président de Havas, a participé à ses campagnes électorales. Des journalistes comme Jean-Luc Mano, ex-TF1, et Stéphane Bigala, de France 2, ont été faire de l'argent de poche à Lomé II. Hervé Bourges, qu'on ne présente plus, est un conseiller écouté à Lomé, à Yaoundé, à Dakar, etc. Que penser de *Jeune Afrique L'Intelligent*, dont quelques dictateurs et barons ont des actions et dont les journalistes tels que Abdelaziz Dahmani, Hamza Kaidi, Siradiou Diallo ou François Soudan ont perdu le sens élémentaire de la déontologie en bichonnant le dictateur bandit ? Des maisons d'édition comme Afrique Biblio Club, à Paris, ont fait fortune grâce aux commandes passées par le chef de Bande togolais, son ami Mobutu, ainsi que par leurs pairs du continent.

c) Les électrons libres universitaires. Certains parmi eux ont défrayé la chronique. C'est le cas de Charles Debbasch, ex-président de l'Université Aix-Marseille III, ancien conseiller de Valéry Giscard d'Estaing, conseiller juridique du chef de Bande. Détenteur d'un passeport diplomatique, il est plus régulier à Lomé II que sur le Vieux Port où il a été condamné pour faux, abus de confiance et diverses malversations. La Bande lui doit nombre de grands services comme la révision du Code électoral et le toilettage de la Constitution en 2002. D'autres universitaires proches du chef de Bande sont plutôt discrets. C'est le cas par exemple des professeurs, juristes ou géographes Bernard Chérigny, de l'Université de Poitiers, Georges Rossi, de l'Université de Bordeaux III, Raymond Verdier, en Sorbonne à Paris. Certains professeurs de médecine en mission d'enseignement à Lomé se sont transformés en médecins personnels du chef de Bande et participent à la mangeoire générale.

2.3 - Des lobbies branchés sur les réseaux économiques et occultes

Les lobbies évoqués ci-dessus, surtout lorsqu'ils sont d'ordre politique, sont branchés sur des réseaux économiques organisés ou non, comme le Conseil français des investisseurs en Afrique noire (CIAN) et le MEDEF International (Mouvement des entreprises de

France). Le CIAN regroupe une centaine de sociétés représentant 80 % de l'activité du secteur privé français en Afrique subsaharienne. Il a été longtemps présidé par Jean-Pierre Prouteau, et l'est actuellement par Gérard Pélisson, cofondateur du groupe hôtelier Accor, qui a délégué ses pouvoirs à Jean-Louis Castelnaud. Tandis que le MEDEF International est présidé pour sa zone Afrique par Michel Roussin, ex-ministre de la Coopération, ancien de la DGSE, ancien chef de cabinet de Jacques Chirac à la mairie de Paris.

À travers les différents rapports annuels du CIAN et du MEDEF International, la zone franc CFA apparaît comme un espace attractif et hyperrentable. Le rapport 2000 du CIAN note que « le continent africain offre les meilleurs rendements en terme de rentabilité pour les capitaux investis ». Ce que confirme un document récent de la CNUCED qui remarque que « la rentabilité des filiales étrangères [franco-françaises notamment] implantées en Afrique est supérieure à celle enregistrée dans les autres régions du monde ». Sur la période 1991-1998, 75 % des investissements étrangers en Afrique ont été rapatriés en bénéfiques, contre 41 % en Asie ! Le rapport 2001 du CIAN est de la même veine : « L'Afrique n'est pas aussi délaissée que pourrait le laisser penser le contexte médiatique. Malgré une année 2000 qui n'a pas été un cru aussi bon qu'on pouvait l'espérer, les trois quarts de nos entreprises sont optimistes pour 2001 ». Il relève en outre, dans la zone franc, les obstacles au développement du secteur privé, censé être la voie de salut à l'heure de la mondialisation et du néolibéralisme : fraudes douanières et fiscales, jugements arbitraires, corruption, etc.

Pourtant, ce sont ces pratiques qui font la fortune du CIAN et du MEDEF International dans un État bandit comme le Togo où aucune loi n'est effective, surtout en matière de droit de travail et de protection sociale. Les appels d'offres y sont rares et les marchés attribués de gré à gré selon une combinatoire ésotérique. C'est tout naturellement que l'attribution des marchés publics devient une affaire de relations personnelles avec les membres de la Bande, principalement avec son chef. Ainsi des hommes d'affaires du CIAN et du MEDEF viennent régulièrement à Lomé ou rencontrent le chef de Bande lors de séjours parisiens, exigeant leur part du gâteau de l'aide publique française au développement, des privatisations, des éléphants blancs, des marchés rentables et captifs tels que les postes et télécommunications ou encore la zone franche, à la tête desquels le chef de Bande a toujours placé des relations sûres : Andjo Tchamdja, Faure et Kpatcha Gnassingbé, ces deux derniers étant ses propres fils.

Mais les lobbies s'articulent aussi à des réseaux rosicruciens et surtout maçonniques où se retrouvent la plupart des élites togolaises. Au Togo, le Grand Orient de France (GODF), l'obédience maçonnique la plus anciennement implantée et située plutôt à gauche, est en train d'être supplanté par la Grande Loge Nationale de France (GLNF). Celle-ci, inféodée à la maçonnerie américaine, pratique une symbolique et une spiritualité plus religieuses qu'au GODF où elles sont laïcisées. Les deux obédiences proclament œuvrer pour l'expansion de la lumière maçonnique et de ses idéaux humanistes en termes de progrès et de perfectibilité de l'homme dans le monde. Mais force est de constater que l'on assiste plutôt à un dévoiement et à une instrumentalisation de l'idéal maçonnique en Françafrique, où les bonnes mœurs de la civilisation ont été abolies. Cela est plus sensible à la GLNF qui recrute ses membres à tout va, sans trop se soucier de leur qualité morale.

Ainsi le chef de Bande togolais serait maçon et initié à la GLNF¹. Nombre de ses pairs comme Idriss Déby, Denis Sassou Nguesso, Omar Bongo, Paul Biya sont aussi ses « frères » dans cette obédience, comme feu le roi Hassan II. Il faut ajouter François Bozizé, Blaise Compaoré, Ibrahim Baré Mainassara, Robert Gueï, Mamadou Tandja, etc. Il semble que Jacques Chirac a été initié à la Grande Loge Suisse Alpina, « marraine » de la GLNF². L'ancien Grand Maître du GODF, lors d'une conférence à l'IEP de Bordeaux, infirmait cette appartenance, mais Alain Bauer est un personnage trop sulfureux et opportuniste pour convaincre. En France, d'éminentes personnalités du monde politique et économique font partie de l'une ou l'autre obédience, et aux défilés de mode des gros scandales français tels l'Angolagate et l'affaire Elf, on a l'impression que l'appartenance maçonnique est un passage obligé pour faire des affaires en Afrique. Le CIAN et le MEDEF International sont quasiment des « fraternelles ».

Revenons au Togo. Pour la curiosité, il importe de savoir si le chef de Bande est maçon. Mais ce qui est plus intéressant, c'est que de gros bataillons de cadres du pays sont dans les loges GLNF. Les fils du chef de Bande sont des « frères de lumière » : Ernest Gnassingbé sûrement, et probablement Faure et Kpatcha. Plus intéressant encore est de connaître la nature de leur rapport au pouvoir bandit quand on sait que ces loges togolaises, bourrées d'indicateurs et où la suspicion est érigée en vertu cardinale, ne sont guère des espaces propices à l'exercice de la liberté de conscience et d'expression que revendique tout maçon.

Laissons là ces questions philosophiques. Laissons aussi les entreprises françaises « traditionnelles » présentes au pays de la Bande que sont entre autres la CFAO, TotalFina-Elf, le groupe Bolloré, Colas, la SGGG, UDEC-Togo, le Crédit Lyonnais, le groupe Accor, Michelin, Vivendi, EDF, France-Telecom, Air France, Renault, etc. Intéressons-nous à l'exemple concret et très significatif de l'attractif marché sécuritaire pour essayer de montrer comment il peut être attribué, avec des commissions au passage bien évidemment.

Une douzaine de sociétés de gardiennage, de surveillance ou de sécurité se partagent actuellement le marché. Ce sont entre autres l'Agence pour le développement et la sécurité, Intercom Security, American Eagle Security, Optimal Protection Services, la Société togolaise de surveillance, la Togo Métropolitain Security Service et la Société africaine de sécurité International (SAS International). Comment se fait-il qu'une part importante de ce marché est attribuée au général Jeannou Lacaze et à ses proches comme Robert Montoya ? C'est ici que l'on voit la manière dont plusieurs casquettes se combinent pour sortir du chapeau magique « l'heureux élu » au Togo de la Bande.

Le général Jeannou Lacaze est un des principaux conseillers du chef de Bande. Il « a fait l'Indochine » en tant que légionnaire, puis l'Algérie : un parcours que le chef de Bande togolais revendique aussi comme sien. Il a travaillé au Sdece, ancêtre de la DGSE, et a été conseiller militaire de Mitterrand. C'est à ce moment que se noue sa rencontre avec son futur employeur. Par ailleurs, Jeannou Lacaze appartient à la GLNF, l'obédience la plus affairiste où le chef de Bande, ses enfants, la Bande et la contre-Bande togolaises en grand nombre ont élu leur domicile ésotérique. La sécurité, on l'a vu plus haut, est une demande forte en Afrique française : les chefs de Bande africains ainsi que le CIAN et le MEDEF International sont gros demandeurs en matière de sécurité, car trop de « sécurité » bandite a fini par engendrer de l'insécurité qu'il faut contrôler et réprimer. La formation professionnelle de Jeannou Lacaze et sa trajectoire extra-militaire croisent celles du chef de Bande togolais ; Jeannou Lacaze avait d'ailleurs servi Mobutu, leur grand ami commun. Tous les ingrédients sont réunis pour élire le général français patron du marché sécuritaire au pays de la Bande, sans qu'il soit besoin de chercher plus loin - comme il n'est pas besoin d'aller chercher plus loin que les entreprises du CIAN et du MEDEF International.

Par ailleurs, il faut savoir que Jeannou Lacaze est l'agent de recouvrement de SAS International, appartenant à Robert Montoya. Cet ancien gendarme de la Cellule antiterroriste de l'Élysée a été le conseiller sécuritaire du Président ivoirien Henri Konan Bédié. Installé en Afrique depuis une vingtaine d'années, son groupe emploie plus de 2 500 personnes dans sept pays africains francophones, dont

les dirigeants lui sont des familiers. SAS International a eu des liens très étroits avec Executive Outcomes, cette puissante société sud-africaine spécialisée dans le recrutement de mercenaires. La succursale togolaise de SAS International, SAS-Togo, emploie 400 agents de sécurité et a réussi à enlever en 1996 le « beau » marché de la mise sur écoute téléphonique de quelque 300 opposants³, chiffre qui doit dépasser largement le demi-millier aujourd'hui. C'est dans ce milieu glauque que pataugent certains de nos électrons libres.

Cependant Jeannou Lacaze, qui a créé en 2002 sa propre société de gardiennage, L'Assaut Veille (une centaine d'employés), doit se méfier d'un bulldozer de la profession, l'ancien Grand Maître du GODF, Alain Bauer. Ce dernier a été vice-président de la firme californienne Science Application International Corporation (SAIC), où il fit un stage en 1993. La SAIC est le plus gros fournisseur du Pentagone pour toutes sortes d'infrastructures de sécurité sophistiquées. Elle fournit aussi le ministère américain de la Justice en formation et en assistance technique pour les polices étrangères. Alain Bauer a créé en 1994 sa propre société de conseil et formation en sécurité, AB Associates, proche de la SAIC. Un journaliste proche de l'extrême droite, Patrick Grumelart, est l'un des principaux actionnaires. Alain Bauer a été un proche de Michel Rocard, puis de Jean-Pierre Chevènement, avant de se retrouver dans le cocon de Jacques Chirac. Médiatisé, Alain Bauer (cité dans le scandale de la MNEF, dont un des protagonistes a bénéficié de relais fraternels pour se réfugier au Togo de la Bande), fait un tabac dans les banlieues et municipalités françaises confrontées aux problèmes d'insécurité. Il est en train de sillonner aussi les dictatures africaines en quête de marchés. Le Gabon de Bongo et le Togo de la Bande figurent sur son agenda.

Au total, on voit comment le pouvoir de la Bande est solidement enraciné dans la Françafrique, cet espace où tout est contraire à la démocratie. Le Togo de la Bande se présente comme une colonie idéale pour la France française. Sa « stabilité » est bâtie sur des principes militaro-sécuritaires au centre desquels se trouvent l'armée et les forces de « l'ordre ». Mais pour les autorités franco-françaises, une colonie n'a pas besoin de démocratie.

Jacques Chirac et son ami Eyadéma se ressemblent suffisamment pour s'assembler. Leurs portraits physiques et psychologiques en font presque des jumeaux, avec une même idée de la gouvernance pour l'Afrique. Ils sont inscrits dans toutes sortes de lobbies et de réseaux occultes qui se moquent de la démocratie au-delà des principes d'usage. La Bande, surtout, n'a absolument aucun intérêt pour sa population dès lors qu'elle peut se faire soigner, éduquer ses enfants et festoyer en France française. Lorsque l'État bandit pénètre le terroir et le peuple, il ne peut souffler que ruine et deuil, qui sont aux antipodes de toute idée de démocratie.

1. Cf. Claude Wauthier, *L'Afrique des présidents francs-maçons*, in *Géopolitique africaine*, 04/2003.

2. Ghislaine Ottenheimer et Renaud Lecadre, *Les frères invisibles*, Albin Michel, 2001.

3. Cf. *Le Canard enchaîné* du 02/10/1996.

Monsieur Hubert Védrine et le Rwanda (Lyon, 30 janvier 2004)

À l'occasion du passage de l'ancien ministre à la Bibliothèque de la Part Dieu pour une conférence sur son livre *Face à l'hyperpuissance*, un militant de Survie a eu l'occasion de lui poser la question suivante : « *Quand on parle d'hyper-puissance, je pense aussi à la France, et la question que je me pose ce soir c'est : "Comment cela se fait-il que des rapports officiels établis par l'ONU, l'OUA, le Sénat belge... citent de manière assez explicite l'implication française dans le génocide des Tutsi de 1994 qui a fait plus d'un million de morts et que pourtant, contrairement aux Belges, à l'ONU et aux Américains (dont on a beaucoup parlé ce soir), la France refuse encore aujourd'hui de reconnaître officiellement son rôle dans le génocide et de demander pardon au peuple rwandais ?"* »

Extraits de la réponse de Monsieur Védrine : « *Je connais parfaitement cet épisode de l'histoire. [...] La France a été courageuse de faire quelque chose pour ce petit pays que tous les autres pays avaient abandonné. [...] Ceci est la polémique la plus injuste qui a jamais été faite contre la France. [...] Je sais très bien qui organise cette propagande et tous ceux qui ont lancé ces slogans.* » Il n'a pas une seule fois prononcé le mot « génocide ».

À la fin de la conférence, Monsieur Védrine dédicait son livre. Se retenant de l'envie de lui faire dédicacer *Un génocide sans importance* de Jean-Paul Gouteux qui traînait dans son sac, le militant de Survie lui a simplement dit : « *Je trouve cela dommage de profiter de l'ignorance des gens pour leur mentir...* ». Cela n'a pas particulièrement plu au conférencier. Une discussion s'est engagée en aparté pendant dix bonnes minutes. Le militant a présenté des faits objectifs sur l'implication française que l'ex-ministre ne pouvait pas contester. Ce dernier ne l'a d'ailleurs jamais contredit sur le fond, répétant sans cesse que « *la France était allée au Rwanda pour aider les Rwandais [...], qu'elle avait tout fait pour faire signer les accords de paix d'Arusha* », etc. Il a aussi rajouté : « *Je suis solidaire de ce qui a été fait par Mitterrand et Balladur. [...] La France n'avait aucun intérêt au Rwanda. [...] Ce sont les Anglo-Saxons qui avaient des intérêts dans la région. [...] Je suis désolé mille fois, mais je ne pense pas que la France ait à demander pardon. [...] Heureusement que la France est intervenue au Rwanda. [...] L'attentat du 6 avril a sûrement été commis par des extrémistes hutu. [...] La France ne demandera jamais pardon, elle n'a aucune raison de demander pardon, on ne va quand même pas demander pardon pour l'homme de Neandertal.* »

Mais derrière, les gens criaient : « *On s'en fout du Rwanda, on veut qu'Hubert Védrine signe notre livre...* » Il a donc fallu couper court à cette discussion submergée par un négationnisme omniprésent...

Bons points

– Le premier **Parlement panafricain** « *verra le jour le 18 mars* » selon Alpha Oumar Konaré, président de l'Union africaine. Le début de la concrétisation d'un vieux rêve.

– Au Forum social mondial de **Mumbai**, le 19 janvier, Joseph Stiglitz, ex-économiste en chef de la Banque mondiale, a insisté sur la préservation du caractère public de la sécurité sociale, plutôt que de laisser « *à la merci de la Bourse* » des personnes dont « *la libéralisation du marché de travail* » accroît l'insécurité sociale (L'Humanité, 20/01). Parole d'expert !

Fausse note

– « Des experts de l'Union européenne (UE), du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), ainsi que certains partenaires bilatéraux sont arrivés [...] le 9 février] à Lomé pour élaborer un projet de décentralisation au **Togo**. » (AFP, 10/02) Comme si on pouvait décentraliser, c'est-à-dire déléguer de vrais pouvoirs au niveau territorial, dans une dictature aussi caricaturale que la togolaise ! Il ne peut donc s'agir que de se partager la manne de l'aide publique au développement. Ces Messieurs de l'UE et du PNUD

ont trop goûté, à Lomé, N'Djaména ou Brazzaville, à la « politique du ventre » françafricaine.

– Reçu en audience par le dictateur Idriss Déby, le vice-président de la Banque mondiale Callisto Madavo a qualifié d'« excellentes » les relations entre le **Tchad** et son institution. « Les différentes parties ont réaffirmé leur engagement [...] au principe d'assurer l'utilisation de ces revenus [du projet pétrolier de Doba] pour la réduction de la pauvreté et pour l'amélioration du bien-être des populations tchadiennes. » (AFP, 10/02)

Cette sommité financière réussit l'exploit, en deux phrases, d'aller à l'encontre de deux études majeures de sa Banque. L'une (*Assessing Aid*, 1998) concluait que l'aide aux dictatures aboutissait à empirer la situation des pays « aidés ». L'autre (*Extractive Industries Review*, voir *À fleur de presse*) vient de constater que l'aide de la Banque aux projets pétroliers a le plus souvent des effets néfastes. Alors, l'aide aux pétro-dictatures...

– Pour avoir distribué des tracts dénonçant l'un de ses supérieurs en **Guyane** comme un « as de la matraque » (cf. *Billets* n° 118), le gendarme Olivier Renaud a été mis à pied pendant 3 ans pour « faute contre l'honneur » (*Libération*, 11/02). Une lourde peine et un grand mot. Tous les cogneurs qui exercent en Guyane, cette sous-République bananière, auront compris le message : impunité !

– La France a trouvé de bon goût d'honorer par la **Légion d'honneur**, le 27 janvier, **Anatoli Kvachnine** qui conduit la guerre en Tchétchénie à la tête de l'armée russe depuis quatre ans, « pour sa "contribution importante à la coopération militaire" franco-russe, notamment "au Kosovo" et "en Asie centrale" » (*Le Monde*, 12/02). « Kvachnine est celui qui a mis au point les méthodes russes employées en Tchétchénie qui ont mené à tant de violations des droits de l'Homme et du droit humanitaire et font tant de victimes innocentes », observe Sacha Petrov, de *Human Rights Watch* à Moscou (*idem*).

– Au moment où nous préparons la Commission d'enquête citoyenne (CEC) sur les responsabilités de la France dans le génocide au Rwanda, la cassation d'un jugement (6 ans après les faits) remet en cause le succès judiciaire de Jean-Paul Gouteux et des Éditions Sociales contre *Le Monde*, Jacques Isnard et Jean-Marie Colombani. Dans le livre *Un génocide secret d'État*, ces deux derniers avaient été qualifiés d'« honorables correspondants de la **DGSE** ». Ils avaient été déboutés de leur plainte en diffamation, en première instance et en appel. Cette cassation inattendue sera sans doute mise à profit pour jeter, sinon le discrédit, au moins le doute sur le travail de dénonciation de la **désinformation** opérée par certains médias français pendant le génocide.

– Trois des plus grandes **banques françaises** (BNP-Paribas, Société Générale et Natexis Banques populaires) sont dans le peloton de tête d'une « compétition sévère » : participer à un prêt gagé de 450 millions de dollars à la **Guinée équatoriale** (*La Lettre du Continent*, 19/02), une pétrodiktature ubuesque. Ce genre de prêt est le plus souvent l'occasion de vastes détournements. Nos banques sont plus sensibles à l'odeur des pétrodollars qu'à celle des géoles infâmes du régime.

– La dictature djiboutienne voudrait-elle se faire absoudre par la justice parisienne ? Jean-Loup Schaal, président de l'ARDHD (Association pour le respect des droits de l'Homme à **Djibouti**) et directeur du site Internet www.ardhd.org, a été mis en examen le 16 février dans le cadre de trois plaintes pour diffamation et injures publiques déposées devant la justice française par le général Ibrahim Zakaria, chef d'État-Major de l'armée djiboutienne. Ces plaintes ont un lien avec la dénonciation par l'ARDHD de la condamnation du journaliste Daher Ahmed Farah et l'interdiction de parution du dernier journal d'opposition à Djibouti *Le Renouveau*. Si la procédure va jusqu'au bout, il n'est pas sûr que la réputation mafieuse du régime d'Ismaïl Omar Guelleh en sorte blanchie.

(Achevé le 26/02/04)

ILS ONT DIT

Françafrrique

« Lorsque nous allons en poste ou en mission en Afrique, nous retrouvons souvent d'anciens camarades. J'étais dans la même promotion que le chef d'état-major ivoirien et à l'École de Guerre avec le président du Tchad. Ça permet d'aplanir quelques difficultés... » (**Général Emmanuel de RICHOUFFTZ de MANIN**, de retour de Côte d'Ivoire où il était chef adjoint de Licorne. Cité in *Libération* du 17/02).

[Ça aide à quoi d'être le promotionnaire d'un assassin invétéré et criminel contre l'humanité comme le président tchadien Idriss Déby ? Ça a « aplanié quelles difficultés », pour la haute hiérarchie militaire française, de faire esprit de corps, en 1994, avec le premier officier rwandais admis à l'École de Guerre, le colonel Théoneste Bagosora, planificateur présumé du génocide ? Avis de recherche : la liste de la promotion de Bagosora.

Le général de Richoufftz fait figure de penseur dans l'armée française. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages : chez Albin Michel, Décembre 1997 : les Russes arrivent, 1987, et Encore une guerre de retard. Enfin un officier d'active ose parler, 1992 (sous la gauche) ; chez L'œil/F.X. de Guibert, Pour qui meurt-on ?, 2000. Bonne question, que se posent aussi bon nombre de victimes de la Françafrrique. - FXV]

« Sur le plan de l'économie [...] : pour garantir le redémarrage du pays, il faut assurer une bonne gouvernance et un contrôle souverain et transparent de l'État sur l'exploitation des ressources naturelles. Elles doivent être mises au service de la reconstruction. Si un contrôle approprié est établi, nous pourrions aller vers une levée des sanctions sur les exportations de diamants et de bois.

La France prend toute sa part à la reconstruction du **Liberia**. » (**Dominique DE VILLEPIN**, à la Conférence internationale pour la reconstruction du Liberia, www.diplomatie.gouv.fr, New York le 06/02).

[Après avoir pris toute sa part à la destruction du Liberia pendant 14 ans, la France se montre pressée de renouer avec les exportations qui ont alimenté toutes sortes de trafics (d'armes notamment)... Restons vigilants quant au « contrôle souverain et transparent ». - PC]

« J'avais simplement des relations avec Tarek Aziz, le vice-premier ministre, que je voyais souvent à Paris, et les ministres successifs du pétrole. Je connais bien l'Irak, j'ai toujours été dans le pétrole là-bas. Et ce n'est pas dans leurs habitudes d'offrir des cargaisons. Les Irakiens, contrairement aux Africains, ne laissent aucune marge sur la table. » (**Patrick MAUGEIN**, évoquant la liste des bénéficiaires des largesses de Saddam Hussein, qu'il affirme en outre n'avoir jamais rencontré, *Le Monde*, 28/01)

[Noter le sel de ce « contrairement aux Africains », avec tout ce qu'il suppose de mépris dans l'aveu cynique. Pourquoi se gêner avec des gens aussi accommodants ? Les Bongo, Sassou, Biya, Déby sont décidément des êtres irremplaçables. - OT]

Racisme

« [L'engagement des Noirs africains dans le conflit de l'usine Talbot à Poissy, de 1982 à 1984] s'explique par un orgueil naturel et naïf les incitant à défendre une liberté que nul n'a jamais songé à leur enlever et dont ils ne possèdent pas le mode d'emploi. » (Note de la **direction de l'usine Talbot**, citée par Jean-Louis Loubet et Nicolas Hatzfeld, *Les sept vies de Poissy*, Éditions techniques pour l'automobile et l'industrie).

« Dans l'encadrement, il y avait beaucoup de pieds-noirs. Ils nous parlaient comme à des chiens. Ils nous attendaient à la sortie. Ils disaient : "Ratons, bougnoules. La politique, c'est pas pour les Arabes." Une fois, deux nervis de la CFT [*le syndicat maison*] m'ont cassé une bouteille sur la tête. Ils l'ont fait devant tout le monde, exprès, pour intimider les autres. » (**Driss LAFDIL**, Français d'origine marocaine, ouvrier à Talbot-Poissy, licencié en 1984, cité par *Libération* du 11/02).

« Tous les jours, je prends ce chemin pour prendre le RER. Il y a des jeunes maghrébins qui passent. Ils sont étudiants. Les policiers les connaissent, les policiers les arrêtent. C'est pour cela que ma vie en France m'a déçu. Nous et nos enfants restons immigrés partout. » (**Idem**)

[*En raccourci, un quart de siècle de racisme postcolonial.*]

« L'histoire de la République démocratique du Congo, c'est aussi celle des Belges, missionnaires, fonctionnaires et entrepreneurs qui crurent au rêve du Roi Léopold II de bâtir, au centre de l'Afrique, un État. Nous voulons, à cet instant précis, rendre hommage à la mémoire de tous ces pionniers ». (**Joseph Kabila**, président de la République démocratique du Congo, extrait du discours prononcé le 11/02 devant le Sénat Belge).

[*Patrice Lumumba doit se retourner dans sa tombe ! Le père de la Nation congolaise, Premier ministre avant d'être emporté par le néocolonialisme combattant, s'était exprimé autrement au mois de juin 1960 lors des cérémonies de l'indépendance de l'ex-Congo belge : il avait souligné sa « lutte de tous les jours, une lutte de larmes, de feu, de sang pour mettre fin à l'humiliant esclavage qui nous était imposé ». Il serait utile d'envoyer un exemplaire de Les fantômes du Roi Léopold au Président congolais. On se demande quels intérêts ont amené ce dernier à insulter ainsi son peuple et son histoire.* – SC]

Mémoire

« Pour l'heure, je joue les Japonais. Je souris donc à tout le monde en observant la plus grande neutralité. Mais face à la guerre entre Hutu de la place Beauvau (les sarkozystes) et les Tutsi de la rue de la Boétie (les juppéistes), il y a risque de génocide. Il va donc falloir nommer des casques bleus. Je suis prêt à en être... » (**Alain MADELIN**, ancien ministre de l'Économie et des Finances, qui se dit atterré par les divisions qui minent la droite. Cité par *Le Parisien* du 13/02).

[*Atterrés par cette démonstration de la plus inimaginable ignorance, ou du plus outrageant cynisme, nous suggérons à l'auteur de ces propos de lire Aucun témoin de doit survivre, de Human Rights Watch et FIDH (Karthala, 1999), Une saison de machettes, de Jean Hatzfeld, (Seuil, 2003).* – SC]

Mondialisation

« 2005 [...] sera une année décisive, révolutionnaire ou apocalyptique, pour le siècle à venir. Soit les dirigeants du monde comprennent qu'il faut enfin se donner les moyens de lutter contre les inégalités et accélérer l'inclusion des plus démunis, soit ils abdiquent et optent pour le laisser-faire, ouvrant la voie à la déstabilisation globale et à une forme de néoterrorisme.

[... *Le nouveau credo*] des partenariats public-privé [*... repose sur une*] logique de rentabilité [*... qui*] ne peut servir d'alibi politique. » (**Mark Malloch BROWN**, administrateur du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD). Interview à *Libération* du 16/02).

[*Le patron du PNUD laisse au vestiaire son flegme britannique pour jouer les Cassandra. À juste titre. Il va même jusqu'à soumettre l'envahissante « logique de rentabilité » à celle d'un bien public mondial, la lutte contre les inégalités, qui relève d'une volonté « politique ». – FXV]*

« Un document interne à la **Banque mondiale** (BM), [...] confirme que [s]es responsables [...] rejettent les conclusions principales d'une évaluation indépendante sur ses interventions dans les secteurs du pétrole, du charbon et des mines. La *Revue des Industries Extractives* (RIE) répond à la demande faite par le président John Wolfensohn lors de l'assemblée générale de la BM à Prague, en 2000, d'évaluer la contribution des projets extractifs à la lutte contre la pauvreté.

Le rapport entérine de nombreuses revendications portées par les communautés locales et les ONG auprès de la BM depuis plus de vingt ans. Des agences de développement, syndicats et associations de défense de l'environnement et des droits de l'Homme ont salué les recommandations du rapport.

Selon le rapport, la BM, afin de remplir son mandat de lutte contre la pauvreté, devrait s'abstenir de soutenir les industries extractives tant que l'ensemble des conditionnalités retenues ne sera pas respecté. [...] Parmi les recommandations faites par la RIE et que la Banque refuse d'accepter figurent :

- Obtenir le consentement préalable des communautés locales affectées par les projets d'industries extractives ;
- Cesser immédiatement tout financement pour le charbon, et en 2008 pour le pétrole, et concentrer ses ressources limitées pour le développement des énergies renouvelables ;
- Demander que la liberté d'association soit intégrée dans les projets financés par la Banque en tant qu'exigence minimale en matière de droits humains et de liberté syndicale ;
- Protéger la biodiversité en établissant les régions naturelles sensibles en tant que zones dans lesquelles toute activité extractive est exclue ;
- Garantir que le transport du pétrole *offshore* se fasse avec des navires sûrs et modernes.

"Nier les conclusions de cette évaluation et refuser ses recommandations signifierait que l'objectif premier de la BM n'est bel et bien pas la lutte contre la pauvreté" [commente Susanne Breitkopf, des Amis de la Terre]. La RIE sera à l'ordre du jour du Bureau exécutif de la BM le 25 février. » (**Les Amis de la Terre**, *La Banque mondiale à la botte des géants du pétrole ?* communiqué du 04/02).

[*D'ici là, des pressions peuvent venir de sources inattendues : le ministre sud-africain des mines et de l'énergie, Phumzile Mlambo-Ngcuka, plaide pour que la BM ne se laisse pas influencer par les « green lobbyists » (IRIN, 10/02, South Africa : Concern over World Bank's position on funding mining*

projects). Dans la foulée du soutien militaire à Aristide en Haïti, l'Afrique du Sud perd tout repère !

En face, 6 Prix Nobel de la paix (Jody Williams, Desmond Tutu, Rigoberta Menchu Tum, Joseph Rotblat, Betty Williams, Mairead Maguire) et 300 ONG soutiennent la réforme de la BM suivant les recommandations de la RIE. – PC

Les préoccupations abordées dans la Revue des industries extractives rejoignent les nôtres, comme celles de tous les militants de la solidarité internationale, de l'écologie de la planète et du bien commun de l'humanité. Car l'exploitation désordonnée de l'énergie fossile ne fait pas que maltraiter les pays d'extraction, elle aura épuisé vers 2010 la moitié des réserves de la planète. Ce qui reste devrait être géré avec une extrême parcimonie, alors qu'il attirera au contraire des surenchères belligènes.

Côté Banque mondiale, le paradoxe est assez hallucinant : elle qui a bâti son fonds de commerce sur l'exaltation de son expertise s'apprête à renvoyer au panier l'intelligence qu'elle a elle-même convoquée ! - AB]

À FLEUR DE PRESSE

Mondialisation

IRIN, Congo : la multiplication des délestages d'électricité à Brazzaville pénalise les habitants, 10/02 : « Beaucoup de quartiers ne sont [...] approvisionnés en électricité que deux ou trois fois par semaine. [...] Dans les hôpitaux, les conséquences de ces délestages sont [...] catastrophiques. "Vous n' imaginez pas le nombre de décès qu'engendre cette situation dans les hôpitaux de la place. Autant des personnes décèdent chaque jour parce qu'ils n'ont pas les moyens de s'acheter des produits, autant ils meurent à cause des coupures d'électricité dans les salles d'opération et de réanimation" a affirmé un médecin du Centre hospitalier universitaire (Chu) de Brazzaville.

La ville de Brazzaville, avec plus d'un million d'habitants, a besoin de 75 mégawatts (MW). La centrale électrique du Djoué au sud de Brazzaville n'a cependant qu'une puissance de 15 MW et ne fonctionne qu'avec une turbine de 6 MW. Brazzaville est ainsi obligé d'importer son électricité du barrage hydroélectrique d'Inga, en République démocratique du Congo (RDC). Selon la société nationale d'électricité (Sne), Inga fournit quotidiennement 50 MW. [...] Selon un cadre de la Sne, la réduction des livraisons d'énergie pourrait également s'expliquer par la dette que le Congo a en RDC en matière de paiement d'énergie. Celle-ci s'élève en effet à 35 millions de dollars.

Pour assurer son indépendance énergétique, le gouvernement congolais a décidé l'année dernière de construire à Imboulou, à 120 km au nord de Brazzaville, un barrage d'une puissance de 120 MW. Les travaux n'ont cependant pas encore démarré, faute de financement. »

[Non seulement le Congo de Sassou Nguesso est incapable d'échanger du pétrole contre des biens profitant à sa population, mais il ne sait même pas assurer son indépendance énergétique !

L'exemple illustre la nécessité de réformer la **Banque mondiale** pour qu'elle cesse d'encourager l'endettement de pays dotés de tels régimes : le pétrole est gagé sur plus de 6 ans, et cette manne n'a même pas servi à assurer l'autosuffisance énergétique. Les recommandations de la RIE en faveur de l'énergie renouvelable (cf. Ils ont dit) sont donc une nécessité pragmatique liée à l'échelle des infrastructures. Un régime autocrate est rarement capable de construire et d'assurer le fonctionnement d'un « éléphant blanc » énergétique ; tout juste peut-il voter les décisions sans qu'aucun budget ne suive ; ou quand le budget arrive, il se volatilise. Tandis que la production d'énergie renouvelable s'organise à l'échelle d'un village, d'un quartier, voire d'un domicile. Seule cette échelle permet de garantir l'élaboration d'un bien viable chez les Sassou, Eyadéma, Biya, Bongo, Déby et consorts. – PC]

Françafrique

Jeune Afrique/L'intelligent, Nouveau départ pour le Congo-Océan, 23/02 (Pascal AIRAULT) : « Trois candidats ont présenté leur dossier [pour la reprise du Chemin de fer Congo-Océan (CFCO)] aux membres du Comité de privatisation. [...] Le plus sérieux, sur le papier, semble être le regroupement constitué par les entreprises Bolloré Investissements, Comazar, Maersk et SNCF International. [...]

Sur le plan de la sécurité, les candidats à la reprise sont repartis de Brazzaville à peu près rassurés. Le trafic passagers a redémarré le 25 janvier. Après une tournée dans le Pool, en début d'année, les responsables de la société semblent avoir conclu un accord avec le mouvement rebelle dirigé par le pasteur Frédéric Bitsangou, alias Ntoumi. De source bien informée, celui-ci se serait engagé à ne pas perturber le trafic en échange d'une appréciable compensation financière. Quoi qu'il en soit, les trains sont désormais escortés conjointement par des gendarmes et par des miliciens rebelles. »

[Alors que le régime putschiste de Sassou Nguesso commettait une litanie de crimes contre l'humanité en 1999, on apprenait par La lettre du Continent que **Bolloré** se serait intéressé à l'opération militaro-mercenaire Hadès pour la « sécurisation du CFCO » (cf. Dossier noir n°15 : Bolloré : monopoles, services compris, L'Harmattan 2000, ch. 3).

Il négocierait maintenant cette même « sécurisation » avec le chef de guerre Ntoumi, dont l'hypercriminalité sert de prétexte parfait aux « contre-attaques préventives » des Cobras de Sassou, qui poursuivent le nettoyage ethnique des populations « susceptibles » de soutenir les rebelles. Le tout conjointement aux gendarmes répondant à Sassou. Cette curieuse collaboration conforte au passage ceux qui, comme nous, soupçonnent un téléguidage de Ntoumi par le régime de Brazzaville. – PC]

La Lettre de l'Océan Indien, La boulimie du groupe Tiko (07/02) : « Conduisant ses sociétés et les affaires de l'État avec le même dynamisme, le président Marc Ravalomanana a beaucoup diversifié les activités de son groupe Tiko depuis qu'il a accédé à la magistrature suprême. Son volontarisme a parfois contribué à créer un dangereux mélange des genres, accentué par le fait qu'en province les locaux de Magro, société du groupe **Tiko**, servent de quartier général au parti présidentiel TIM et que plusieurs anciens dirigeants de ce groupe et amis du chef de l'État occupent maintenant des postes de responsabilité dans l'appareil d'État. Il en est ainsi du président du conseil d'administration (PCA) d'Air **Madagascar**, Heriniaina Razafimahefa ; du maire d'Antananarivo et PCA de la Jirama (énergie), Patrick Ramiamanana ; du directeur général de l'Omnis et PCA de la Secren (construction navale), le général Andrianafidisoa [...].

Au nom de l'efficacité gouvernementale, le président Ravalomanana n'a pas hésité à se servir de ses propres sociétés. Ainsi, l'avion présidentiel Boeing 737-300 a été immatriculé sous les références 5R-MRM au nom de la société Tiko Air dirigée par Nirina Andriamanerisoa. La société Asa Lalana Malagasy (Alma), du groupe Tiko, bénéficie de liens privilégiés avec la communauté urbaine d'Antananarivo et dispose d'une sorte de monopole du bitumage dans la capitale. Elle a également obtenu un contrat de réhabilitation

de routes à Tulear et a travaillé en sous-traitance pour la société française Sogea. [...]

Via la Madagascar Broadcasting System (MBS) gérée par la fille du chef de l'État, Sarah, le groupe Tiko est également présent dans les médias audiovisuels et a lancé il y a quelques mois un journal *Le Quotidien*. [...] Le groupe Tiko a une véritable boulimie de diversification. Des membres de la famille de Ravalomanana se sont associés au Sud-africain Shoprite pour acheter en 2002 les supermarchés du Français Cyril Juge [...]. Les "murs" du Hilton Madagascar ont été vendus par le groupe Fraise au groupe Tiko qui a pris une participation de 40 % dans l'hôtel restaurant Le Colbert. En novembre 2003, Tiko a passé un accord avec le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, et la société belge VDS Crustocœan de Benoît Hillion, sur la mise en place d'une usine de fabrication d'aliments pour crevettes d'élevage. [...]

Les produits pétroliers pourraient devenir un autre secteur de diversification de ce groupe, de même que l'aviation. L'an dernier, le président Ravalomanana a annoncé la libéralisation du stockage des carburants. Depuis lors, des proches du chef de l'État, [...] se sont penchés sur un projet de création de Tiko Petroleum. Des contacts exploratoires auraient été pris avec un pays producteur de pétrole en Amérique latine, ce qui expliquerait partiellement l'intérêt nouveau de la diplomatie malgache pour ce sous continent. »

[L'efficacité ne peut tout justifier. En son nom, Marc Ravalomanana suit une pente de berlusconisation accélérée. Là où le magnat italien cumule pouvoirs économique, médiatique, politique et sportif (son Milan AC est en tête du Calcio !), le Président malgache ne va bientôt en différer que par la préférence accordée à la religion sur le sport (il est vice-président de l'une des deux fédérations protestantes). Si l'on ajoute qu'une forte délégation de son parti, le TIM, est venue le 8 février à Paris au congrès de l'UMP (le parti de Jacques Chirac, Président de la Françafrique) pour préparer un « accord-cadre » entre « deux partis frères », on se dit qu'il est temps que la société civile malgache réactive ses contre-pouvoirs. Elle a montré en 2002 qu'ils n'étaient pas négligeables. - FXV]

Libération, Moines de Tibehirine : la justice antiterroriste saisie, 11/02 (José GARÇON) : « Huit ans après l'enlèvement et l'assassinat en Algérie des sept moines français de Tibehirine, la première enquête judiciaire sur l'une des affaires les plus dramatiques - et les plus troubles - entre Paris et Alger va être diligentée. Le parquet de Paris a ouvert hier une information pour «*enlèvements, séquestrations et assassinats en relation avec une entreprise terroriste*», a annoncé M^e Patrick Baudouin, l'avocat de l'une des familles des moines qui, en décembre, a porté plainte contre X. [...]

C'est l'accumulation de révélations qui avait convaincu la famille de Christophe Lebreton, l'un des moines exécutés, de «*tenter quelque chose pour enfin connaître la vérité*». En effet, alors que, dès le début de l'affaire, Alger a accusé les GIA (Groupes islamistes armés), les témoignages d'anciens gradés attestant la manipulation de ce mouvement par les services de sécurité algériens se sont multipliés ces dernières années. Et, en décembre 2002, Abdelkader Tigha, un cadre de ces services, avait mis en cause directement et avec moult détails la SM, la Sécurité militaire (*Libération* du 23/12/2002). [...]

La nomination annoncée d'un juge antiterroriste, sans doute Jean-Louis Bruguière, semble indiquer que, faute de pouvoir étouffer la plainte d'une famille, la chancellerie (où l'affaire est remontée) n'entend pas aujourd'hui envisager d'autre piste que celle du terrorisme. «*J'espère que le choix de la justice antiterroriste ne traduit pas une orientation de départ tendant à accréditer la version jusqu'à présent officiellement assenée qui n'est pas crédible*», déclarait hier [10/02] M^e Patrick Baudouin. [...]

Le refus obstiné de la France d'entendre Abdelkader Tigha n'incite pas à l'optimisme. Après un périple qui l'a conduit à Bangkok et Amman, ce dernier est aujourd'hui incarcéré à Amsterdam en attendant que les Pays-Bas statuent sur sa demande d'asile. Paris - qui a fait part à plusieurs reprises à la Fédération internationale des droits de l'Homme de son refus de l'accueillir - n'ignore pas les menaces qui pèsent sur Tigha. »

[Paris n'a aucune envie de faire la vérité dans cette affaire Borrel à la puissance 8 : cela exposerait le tissu de complaisances, connivences et complicités de tous ordres qui soude la Françalgérie. Les généraux algériens tiennent l'exécutif français par le chantage à la terreur et aux scandales financiers. Moyennant quoi Paris soutient l'un des pires systèmes tortionnaires d'Afrique. - FXV]

Mémoire

Le Monde, Génocide au Rwanda : le général Dallaire accuse, 18/02 (Stephen SMITH) : « À quelques semaines de la commémoration, le 7 avril, du dixième anniversaire du début du génocide au Rwanda, l'ancien commandant des casques bleus à Kigali, le général Roméo Dallaire, a violemment critiqué la communauté internationale pour sa non-assistance, en 1994, à la minorité Tutsi menacée d'extermination.

"*Le monde ne voulait rien savoir du Rwanda, a-t-il déclaré, lundi 16 février, lors d'une conférence de presse à Paris. Les Rwandais ne comptent pas dans les enceintes où les grands de ce monde prennent les décisions. Chacun se souvient de la centaine de morts, victimes d'un bombardement, sur le marché de Sarajevo. Mais les 800 000 morts Tutsi sont presque oubliés aujourd'hui. [...] Il y a ceux qui comptent - les Yougoslaves blancs, européens - et ceux qui ne comptent pas - les Noirs en plein cœur de l'Afrique.*"

Est-ce le motif de son séjour à Paris, la promotion de son livre-témoignage qui vient de paraître en France¹, qui explique la virulence du propos ? Le fait est que l'ancien chef des 2 500 casques bleus qui ont assisté, l'arme au pied, au début du génocide a émis des jugements sans appel, à la limite de la décence. "*Je suis sûr, a-t-il ainsi affirmé, qu'il y aurait plus de réactions de la communauté internationale si quelqu'un voulait exterminer les quelque 300 gorilles de montagne qui restent au Rwanda que si l'on voulait éliminer la population de ce pays.*"

C'est un homme profondément blessé qui parle. À la tête d'un contingent militaire qui n'avait pas le mandat d'employer la force pour protéger les civils, le général Dallaire a assisté, impuissant, à un meurtre de masse. "*Pour l'ONU, le Rwanda était une mission de basse priorité*", explique-t-il, en exonérant les Nations unies d'une responsabilité qui, selon lui, revenait au Conseil de sécurité et, surtout, à ses cinq membres permanents. L'indifférence initiale se fit "*de plus en plus obstruction*" après le début des massacres, quand il eût fallu intervenir de toute urgence. [...] Roméo Dallaire dit avoir vainement plaidé pour l'instauration de multiples "*sites protégés*". Or, pour cela, il lui aurait fallu un mandat coercitif et des troupes. En lieu et place, après le retrait du contingent belge, il a été abandonné à la tête d'une force croupion de 270 soldats de la paix.

Le double jeu des puissances occidentales nourrit les pires suspicions. Le général canadien indique ainsi avoir, au moins en deux occasions, aperçu des "*Blancs*" portant l'uniforme des Forces armées rwandaises (FAR). S'agissait-il de coopérants militaires ou de mercenaires, qui auraient également été employés par le mouvement rebelle Tutsi, aujourd'hui au pouvoir à Kigali ? "*Je me permets d'avoir un doute*", conclut le général Dallaire pour la période du génocide. En revanche, avant le début des massacres, il est affirmatif : il y avait "*des coopérants dans les entrailles des unités les plus extrémistes, dont la Garde présidentielle*".

L'homme qui affirme avoir vu venir le génocide, et qui l'a vécu pendant cent jours sans possibilité d'intervenir, n'avait-il jamais songé,

en 1994, à démissionner avec éclat, à mettre la communauté internationale face à sa volonté défaillante, en plein génocide ? "En plusieurs occasions, je me suis posé la question", reconnaît Roméo Dallaire, "mais un général canadien qui abandonne une mission de l'ONU en difficulté, cela n'aurait valu que 15 secondes sur les réseaux mondiaux d'information". L'outrance, dans le défaitisme anticipateur comme dans les accusations a posteriori, révèle un militaire qui était aux ordres, loyal jusque dans l'absurdité meurtrière de sa mission impossible. »

1. *J'ai serré la main du diable. La faillite de l'humanité au Rwanda*, Éditions Libre Expression. Cf. *Billets* n° 122.

[Nos lecteurs ont compris depuis longtemps où se situe Stephen Smith. Lui qui vient de commettre un livre, *Négrologie* (Calmann-Lévy, 2003), dont le titre et le contenu flirtent avec le racisme et le révisionnisme néocolonial, accuse les autres de ne dénoncer les tortures imposées à l'Afrique que pour cultiver « leur fonds de commerce ». C'est ce reproche qu'il assène implicitement à Dallaire, accusé par ailleurs d'outrance, d'indécence, de défaitisme. Survie a elle aussi assisté à la conférence de presse du général Dallaire, un homme effectivement « profondément blessé » (on le serait à moins), mais tout à fait lucide et d'une humanité poignante. Ses propos ont été d'une haute tenue. Même ceux qu'a sélectionnés Stephen Smith – croyant discréditer le témoin – tiennent beaucoup mieux la route que leur commentaire. - FXV]

Le Monde, Khieu Samphan plaide le génocide par ignorance, 24/01 : « [L'ancien chef de l'État **khmer rouge** répète] comme un leitmotif son argumentation centrale : [... il a] "avalé beaucoup de couleuvres", mais il l'a fait par "nationalisme", parce que l'intégrité territoriale du Cambodge [dont le chef khmer rouge Pol Pot se posait en héros] l'emportait, à ses yeux, sur tout le reste. »

[On est au cœur de la question de la répétition du génocide. Celui conçu par Pol Pot a rompu le « Plus jamais ça ! » trois décennies après la Shoah, avant la récidive de 1994 au Rwanda. Il y a encore infiniment trop de gens qui pensent que le génocide fait partie de « tout le reste », et qu'il y a des choses plus importantes au monde que de le refuser. Pour un François Mitterrand, « un génocide dans ces pays-là, ce n'est pas trop important ». Pour l'ancien directeur de la DST Philippe Parant, le succès technique de l'exfiltration de Carlos importait beaucoup plus que le nettoyage ethnique du Sud-Soudan : dans ces cas-là, assurait-il, « on met le génocide entre parenthèses »... (cf. *Billets* n° 70). Le génocide des Tutsi au Rwanda n'était perçu que comme une « parenthèse » ou une « couleuvre » par rapport aux mille et une raisons qu'avait la France de rester l'alliée du Hutu Power et de s'agripper au Rwanda.

Signalons, par ailleurs, que Khieu Samphan va être jugé et qu'il a pris pour avocat... Jacques Vergès. L'avocat des criminels français et du nazi Klaus Barbie, récupéré par la CIA, « entend détourner le procès de son vieil ami pour faire celui de l'impérialisme américain »... (Le Journal du Dimanche, 08/02). - FXV]

Billets d'Afrique et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



Abonnez-vous :

France : 20 € Étranger : 25 €

Soutien : à partir de 24 €

(chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie)

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

(à envoyer à SURVIE 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris)

Je souhaite recevoir une plaquette de présentation de l'association Survie.

LIRE

L'Histoire trouée : négation et témoignage. Textes réunis par Catherine Coquio, L'Atalante (15 rue des Vieilles Douves, 44000 Nantes, éditions L'Atalante), 2004.

Quelles sont les procédures par lesquelles une catastrophe historique se trouve niée ou déniée, effacée ou normalisée ? Comment un événement destructeur essentiel pour un groupe humain peut-il disparaître du champ de vision d'autres groupes, à une époque qui propose la perspective d'une connaissance immédiate et universelle de tout ce qui a lieu ? Y a-t-il une évolution ou révolution possible des regards à ce sujet ?

Qu'est-ce qui, dans un tel événement, le rend d'abord invisible, inintelligible, incompréhensible ? Comment peut-il être pensé, transmis, sinon surmonté ? Quel rôle peuvent y jouer l'histoire, le droit, la politique, l'art, la psychanalyse, la philosophie ?

Le développement des discours de négation et le prix croissant donné au genre du témoignage peuvent-ils être pris comme phénomènes de civilisation, dus aux formes de la violence politique moderne, en particulier génocidaire ? Y aurait-il une "ère de la négation" comme on a dit qu'on entrerait dans une "ère du témoin" ? Par quels processus (idéologiques, culturels, politiques) se forment les "communautés de déni" ? Quelle part y prennent les institutions, les conflits d'interprétation, la confusion des discours, l'inertie mentale ? Quel rôle y jouent les pratiques culturelles et scientifiques, les modes d'intellectualisation et d'esthétisation à l'œuvre jusque dans le travail de mémoire ?

Y a-t-il un mode de négation ou déni propre au discours politique, d'État et de militance ? Quel est le statut de la victime dans les discours des pouvoirs et des "contre-pouvoirs", y compris humanitaires ?

Voilà quelques-unes des très nombreuses questions abordées dans ce livre collectif, issu d'un colloque international qui a réuni, en septembre 2002 à la Sorbonne, plus de quarante historiens, philosophes, critiques de la littérature, psychanalystes, témoins et écrivains. Des questions qui sont au cœur des perspectives de *Survie*.

À paraître aux Éditions des Arènes le 25 mars 2004

Patrick de Saint-Exupéry

La France au Rwanda

*Des soldats français ont formé, sur ordre, les tueurs du troisième génocide du xx^e siècle. Nous leur avons donné une doctrine, des armes, un blanc-seing ; nous les avons soutenus, protégés et, le jour venu, exfiltrés. C'est cette histoire que raconte un témoin du génocide, **Patrick de Saint-Exupéry**, journaliste au Figaro, lauréat du prix Albert Londres, du prix Bayeux des correspondants de guerre et du prix Mumm. Il fut témoin du génocide Tutsi. et déposa devant le Tribunal pénal international d'Arusha.*

Une lecture indispensable à l'appui à la Commission d'enquête citoyenne...

Directeur de la publication : François-Xavier Verschave.

Directeur de la rédaction : Pierre Caminade.

Secrétariat de rédaction : Lila Chouli.

Comité de rédaction : Christian Loubier (CL), Emmanuel Cattier (EC), Odile Tobner (OT), Pierre Caminade (PC), Sharon Courtoux (SC), Sisulu Mandjou Sory (SMS).

Ont aussi participé : André Bigo (AB), Alain Deneault (AD), François-Xavier Verschave (FXV).

Coordination : Sophie Brondel.

Association Survie, 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris – Commission paritaire n° 76019 – Dépôt légal : mars 2004 - ISSN 1155-1666

Imprimé par nos soins – Abonnement : 20€ (Étranger : 25€ ; Faible revenu : 16€)

Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25 - Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20 - <http://www.survie-france.org> - survie@wanadoo.fr